



Lire et Ecrire
Wallonie

2017

Rapport d'activités

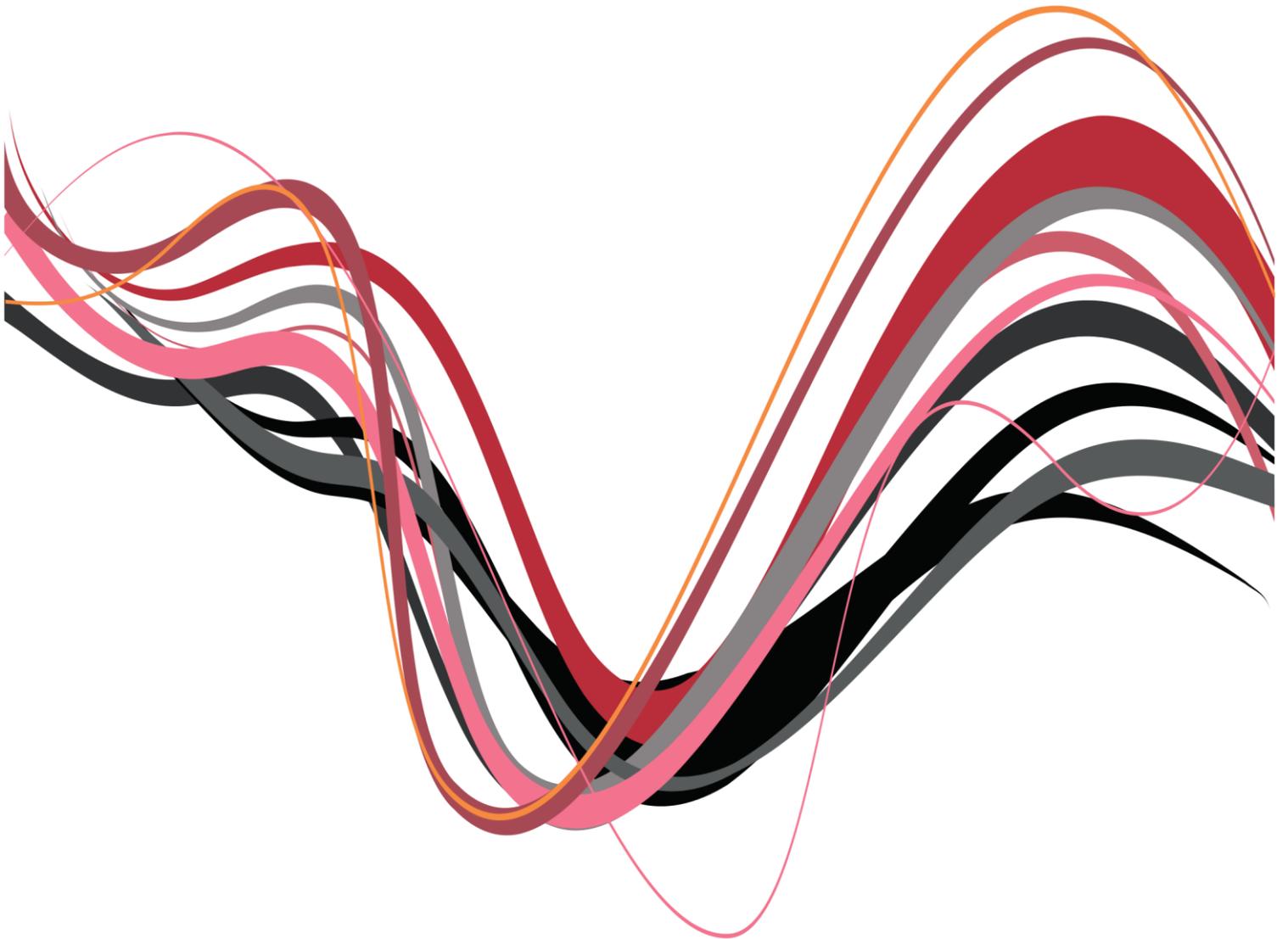




TABLE DES MATIERES

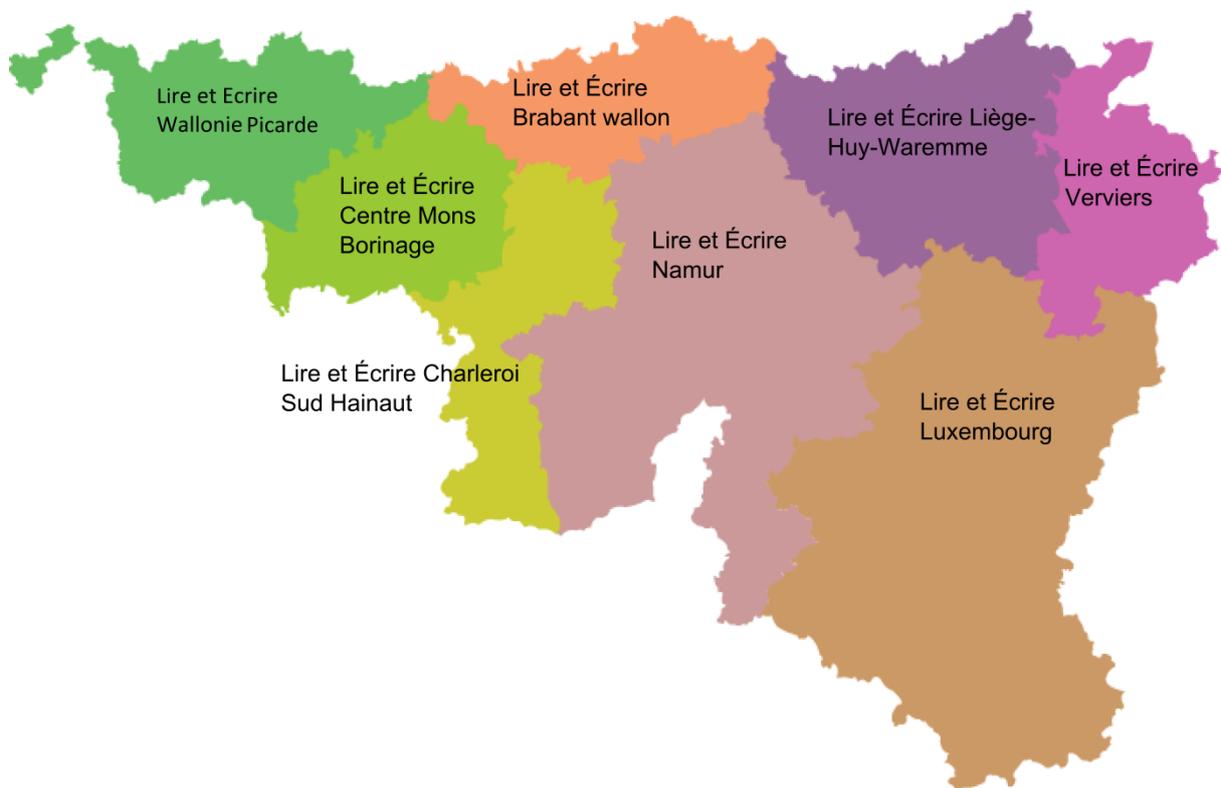
Introduction	4
Chapitre 1 – Les missions de Lire et Écrire en Wallonie	6
1.1. Mission politique.....	6
1.2. Mission de services aux Régionales.....	6
1.3. Mission de coordination de projets communs.....	6
Chapitre 2 – Les actions de Lire et Écrire en Wallonie.....	7
2.1. Les actions en lien avec la mission politique.....	7
2.2. Les actions en lien avec la mission de service aux Régionales	11
2.3. Les actions en lien avec la mission de coordination de projets communs.....	23
Chapitre 3 – Les mandats de Lire et Écrire en Wallonie	27
3.1. L'Interfédéré des CISP.....	27
3.2. La Fesefa.....	28
3.3. Le comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes	29
3.4. Le comité d'accompagnement de la convention RW Alpha.....	30
Chapitre 4 – Le fonctionnement de Lire et Écrire en Wallonie	31
4.1. L'équipe.....	31
4.2. Les Instances.....	31
4.3. Les missions pour compte de tous.....	33
4.4. Les groupes de travail structurels.....	35
Chapitre 5 – Les perspectives 2018	37
Annexes	39

Introduction

Issue des mouvements ouvriers chrétien et socialiste, Lire et Écrire a pour but de promouvoir et de développer l'alphabétisation en Fédération Wallonie-Bruxelles en vue :

- d'attirer l'attention de l'opinion publique et des pouvoirs publics sur la persistance de l'analphabétisme et sur l'urgence d'en combattre les causes et d'y apporter des solutions ;
- de promouvoir le droit à une alphabétisation de qualité pour tout adulte qui le souhaite ;
- de développer l'alphabétisation dans une perspective d'émancipation et de participation des personnes, et de changement social pour plus d'égalité.

Au niveau de la Région wallonne, cette mission est portée par Lire et Écrire en Wallonie et les huit Régionales wallonnes¹ dont nous assurons la coordination. Celles-ci constituent des entités autonomes dotées chacune d'un conseil d'administration et d'une assemblée générale propres et d'un plan d'actions adapté au contexte dans lequel elles mènent respectivement leurs actions ; toutefois, partageant des valeurs et objectifs communs, tels que formulés ci-avant, les Régionales mènent leurs actions dans le cadre de stratégies et positions coordonnées, et partagent une série de projets communs.



Lire et Écrire considère que l'illettrisme n'est pas un problème individuel mais a pour cause et conséquence l'oppression et l'exclusion sociale, culturelle, politique et économique en œuvre dans notre société. C'est pourquoi l'alphabétisation ne peut se développer sans action collective de transformation sociale, visant à prévenir et combattre les inégalités dans le but de construire une

¹ Lire et Écrire Brabant wallon, Lire et Écrire Centre Mons Borinage, Lire et Écrire Charleroi-Sud Hainaut, Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme, Lire et Écrire Luxembourg, Lire et Écrire Namur, Lire et Écrire Verviers et Lire et Écrire Wallonie picarde.

société plus juste et équitable, plus solidaire et démocratique. Ainsi, Lire et Écrire en Wallonie inscrit ses actions dans une perspective politique qui vise conjointement la défense des droits fondamentaux ; la transformation des rapports sociaux permettant de sortir des rapports dominants-dominés et de toutes les formes d'oppression et d'exclusion ; et la participation et l'émancipation de tous. Cette position rejoint la conception de l'alphabétisation comme « un vecteur d'intégration et de cohésion sociale ».

CHAPITRE 1 – LES MISSIONS DE LIRE ET ÉCRIRE EN WALLONIE

1.1. Mission politique

Lire et Écrire en Wallonie a pour but le développement et la reconnaissance de l’alphabétisation en Région wallonne.

Cette mission lui confère une responsabilité globale et un statut particulier vis-à-vis des pouvoirs publics : être l’interlocuteur politique sur les questions d’alphabétisation. C’est à ce titre notamment que Lire et Écrire en Wallonie représente le secteur associatif auprès du comité de pilotage de la Conférence interministérielle sur l’alphabétisation des adultes, à côté de Lire et Écrire Bruxelles et de Lire et Écrire Communauté française.

Dans le cadre de cette mission, la coordination wallonne porte aussi un mandat auprès de l’Interfédération des CISP et, avec quatre autres fédérations², promeut et défend le secteur de l’insertion socioprofessionnelle auprès des pouvoirs publics wallons.

1.2. Mission de services aux Régionales

Les 8 Régionales coordonnées par Lire et Écrire en Wallonie sont des asbl autonomes qui participent à l’élaboration d’un projet global et commun autour de l’alphabétisation. En appui aux actions et projets portés par ces huit Régionales, Lire et Écrire en Wallonie développe divers services pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs activités. Ces services vont de la construction d’un plan d’actions, à l’élaboration d’outils et de procédures communes et coordonnées en passant par le soutien à la gestion administrative et financière ou la réalisation de recherches-actions en réponses à des questions méthodologiques posées par les Régionales. Ces services sont organisés tant de façon collective que de manière individuelle.

1.3. Mission de coordination de projets communs

Cette mission a pour but d’organiser la concertation et la cohérence de la mise en œuvre des projets coordonnés en lien avec le plan d’actions commun au niveau wallon et ceux de chacune des Régionales. Cette coordination de projets consiste essentiellement en des actions de sensibilisation et de développement de partenariats et se mène également autour des pratiques d’accueil et d’orientation des personnes qui se présentent à Lire et Écrire.

En complément de ces trois missions, le conseil d’administration de Lire et Écrire en Wallonie a doté la coordination wallonne d’une mission de vigilance afin d’assurer la validité des données, la conformité et le respect des règles et procédures appliquées par les Régionales dans le cadre des dossiers coordonnés.

² ACFI, AID, ALEAP et CAIPS

CHAPITRE 2 – LES ACTIONS DE LIRE ET ÉCRIRE EN WALLONIE

2.1. Les actions en lien avec la mission politique

2.1.1. Décret CISP et questions liées à la politique d'insertion socioprofessionnelle

Pour rappel, tout ce qui tourne autour de la politique d'insertion socioprofessionnelle en Wallonie est géré au niveau de Lire et Ecrire en Wallonie en étroite collaboration et concertation avec l'Interfédération des CISP. .

Les enjeux ISP sont fondamentaux pour les Régionales de Lire et Écrire. Au-delà de répondre aux besoins du public principalement demandeurs d'emploi, l'ISP est la source de financement structurel la plus importante en Wallonie pour réaliser les actions de formation en alphabétisation. Il était donc essentiel que chaque Régionale obtienne son nouvel agrément CISP

Mise en œuvre du décret

Des nouvelles modifications du décret régissant les CISP sont rentrées en vigueur le 1er janvier 2017. Pour cette date-là, les 8 Régionales avaient reçu confirmation de leur agrément comme CISP.

Dans ce sens, l'année 2017 a été une période de mise en œuvre des nouvelles dispositions apportées par le décret.

GT CISP

Un groupe de travail CISP a été organisé le 17 février 2017 pour informer les Régionales sur le contexte du décret-arrêté et sur les principales modifications.

A la suite de ce GT, un état des lieux autour des documents et des procédures liées au décret CISP a été réalisé. Les Régionales ont commencé un processus d'appropriation et de mise en œuvre des documents pour remplir les missions CISP.

2.1.2. Parcours d'intégration des primo-arrivants

L'arrêté d'application du Décret modifiant le Livre III du Code wallon de l'Action Sociale et de la Santé relatif à l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère a été publié au moniteur belge le 8 janvier 2017. L'arrêté précise les modalités du parcours d'intégration : le module d'accueil, la formation à la citoyenneté, la formation à la langue française et l'orientation socioprofessionnelle.

Il est important de préciser que cette obligation concerne uniquement les personnes rentrant dans la définition de primo-arrivant apporté par le Décret. C'est-à-dire, *toute personne ayant la nationalité d'un pays hors Union Européenne en possession d'un titre de séjour pour plus de trois mois et de moins de trois ans*. De plus, plusieurs catégories des personnes sont exclues ou dispensées de cette obligation : travailleurs, membres de la famille d'un citoyen de l'Union Européenne, mineurs de 18 ans, personnes de plus de 65 ans, personnes de nationalité turque etc.

Ces précisions permettent d'affirmer qu'en réalité, une population minoritaire des personnes étrangères installées en Wallonie, est concernée par l'obligation de suivre un parcours d'intégration.

Cependant, dans le cadre de la mise en œuvre de ce dispositif d'intégration, la place de l'alphabétisation et la prise en compte des personnes analphabètes dans leur langue d'origine n'est pas formellement reconnue et les dispositions se révèlent inadéquates. En 2017, Lire et Écrire en Wallonie a continué à mener plusieurs actions afin de faire valoir le droit des analphabètes à l'accès aux formations.

Depuis que se discute ce parcours d'intégration des primo-arrivants et personnes étrangères, LEEW a déjà eu l'occasion, par le passé (en 2012, 2013 et 2014), de définir et de communiquer sur son positionnement qui intègre de nombreuses réserves à l'égard de ce nouveau décret. Toutefois, notre position en termes d'actions politiques en tant que coordination wallonne n'a pas toujours été facile à établir de façon commune et cohérente aux 8 Régionales, chacune ayant une approche différente de ce parcours d'intégration dans son implémentation sur son territoire respectif. De plus, nos actions d'interpellations ont dû s'adapter à partir de juillet 2017 au vu du changement de Gouvernement wallon et l'arrivée des nouveaux Ministres de l'Action Sociale et de l'Emploi et la Formation.

Au cours de 2017, Lire et Écrire en Wallonie a suivi les travaux entamés par le GT ILI piloté par CAIPS avec les opérateurs agréés comme Initiatives Locales d'Intégration (ILI) dans le cadre du parcours d'intégration. Suite à ce GT, l'Interfédé a transmis une série des réactions.

Entre mai et juin 2017, la Direction de l'intégration des personnes d'origine étrangère de la Région wallonne, le Cabinet de l'Action sociale et les Centres Régionaux d'Intégration ont organisé des séances d'information autour du parcours d'intégration. Ces séances d'information ont abordés les reconnaissances des formations et des formateurs à la langue française dans le cadre du parcours d'intégration. L'administration a confirmé la reconnaissance des formations en alpha, ainsi que les formations des formateurs en alphabétisation proposées par Lire et Écrire.

De façon plus générale, le décret et son arrêté posent des difficultés par rapport à une réalité de terrain et au public avec lequel Lire et Écrire travaille. Le rôle de la coordination wallonne est de continuer à faire remonter ces difficultés pour la survie de l'action de l'associatif.

2.1.3. Subventions pour l'alphabétisation des personnes étrangères ou d'origine étrangère

En octobre 2016, le Ministre de l'Action Sociale a octroyé une subvention facultative à Lire et Écrire en Wallonie visant la mise en place un projet de Recherche-Action. Elle consiste d'une part à faire une analyse d'impacts du processus d'alphabétisation dans la vie des personnes étrangères et d'origine étrangère et d'autre part à élaborer un outil permettant d'identifier les effets du processus de formation sur les personnes.

Ce financement a permis l'engagement en mars 2017, d'un ETP chargé de cette recherche-action. La recherche a pris son cours en 2017 et sera finalisée en 2018. Elle se réalise en partenariat avec les Centres Régionaux d'Intégration, la collaboration des 8 Régionales de Lire et Écrire et 8 autres opérateurs proposant des formations en alphabétisation.

L'objectif de cette Recherche-Action Expérimentation est multiple. Lire et Écrire et le Cabinet de l'Action Sociale souhaitent mesurer l'impact des actions. Mais, un second but importe également, celui de proposer aux politiques publiques des résultats davantage qualitatifs mettant en exergue les fonctions de l'apprentissage de la langue et les répercussions de la formation sur la vie des apprenants et, par conséquent, leur soumettre des résultats permettant d'identifier l'apport de ces apprentissages.

Un subventionnement pour des actions de réaffiliation sociale octroyé aussi par l'Action Sociale en 2017 a permis le développement des offres de formation en alphabétisation à destination d'un public étranger et d'origine étrangère.

2.1.4. Données sensibles dans le cadre des projets FSE

Dans le cadre de la programmation 2014-2020 du FSE, Lire et Écrire en Wallonie, en partenariat avec les Régionales wallonnes et le CIEP Namur, mène un projet qui vise à développer des actions d'alphabétisation pour des personnes qui n'ont pas accès aux dispositifs existant.

Dans le cadre du suivi annuel de ce projet, le FSE demande de renseigner certaines informations concernant les apprenants relevant du cofinancement FSE. Ces informations sont demandées dans un fichier Excel appelé « Fichier stagiaire FSE » qui reprend nominativement chaque apprenant. Parmi ces informations, apparaissent des données dites « sensibles », qui touchent à la vie privée des apprenants. Il s'agit de données en lien avec l'origine ethnique ou la nationalité (migrants, participants d'origine étrangère, minorités), le handicap ou d'autres situations personnelles (assuétudes, détenu, ex- détenu, SDF, personnes confrontées à des situations d'illettrisme) ou des informations relatives à la composition de ménage (isolé, ménage sans emploi, ménage dont au moins 1 personne occupe un emploi).

Bien que Lire et Écrire comprenne la nécessité pour le FSE d'effectuer des évaluations pour s'assurer de la pertinence et de l'efficacité des programmes soutenus en vue d'en mesurer les impacts, la prise de risque d'intrusion dans la vie privée est pour Lire et Écrire disproportionnée par rapport aux informations légitimes à récolter dans le cadre d'une formation professionnelle. C'est pourquoi Lire et Écrire a demandé l'avis de la commission de la vie privée sur la légalité de la récolte de ces informations sensibles par Lire et Écrire ainsi que sur le fait de les transmettre au FSE. La Fesefa, dont est membre Lire et Écrire, a également interpellé à ce sujet les ministres de la Fédération Wallonie-Bruxelles : le Ministre-Président, la Ministre de l'Éducation permanente et la Ministre de l'Égalité des chances.

Ces interpellations n'ont malheureusement pas porté leurs fruits puisque le FSE a reçu l'autorisation de la Commission de la protection de la vie privée de demander la collecte de ces informations sensibles. Cependant, il reste possible à l'opérateur de compléter ces données de manière agrégée de telle sorte qu'elles sont rendues par ce fait anonymes. De plus, ces informations ne peuvent être récoltées qu'en cas d'acceptation par l'apprenant concerné.

Suite aux débats en Interrégionale, Lire et Écrire Wallonie s'est positionnée sur la manière de compléter les informations de type sensible. Celles-ci ne seront renseignées que de manière agrégée et suite à l'accord de la personne concernée.

2.1.5. Analyses et études

De manière plus transversale mais toujours dans le cadre de la mission politique, la coordination wallonne a poursuivi en 2017 son travail d'analyses et études, notamment sur base des traitements statistiques issus de sa base de données apprenants, dans l'objectif de rendre compte des réalités de l'alphabétisation, de son histoire, des publics, des politiques d'alphabétisation, de l'offre de formation, de l'évolution des financements et des priorités pour l'alphabétisation en Wallonie.

En 2017, la coordination wallonne a mené un travail de recherche concernant les chômeurs dits « MMPP » – pour chômeurs présentant des problèmes de nature médicale, mentale, psychique ou psychiatrique. Le but étant d'analyser les impacts potentiels des politiques menées à partir d'une telle catégorie sur les publics de l'alphabétisation. Dans ce cadre, Lire et Écrire en Wallonie a rencontré des représentants du Forem ainsi que deux CISP portant des projets pilotes visant à développer des trajets d'accompagnement spécifiques pour les chômeurs très éloignés de l'emploi notamment pour des raisons similaires à celles que rencontrent les personnes dites MMPP.

Une deuxième recherche a été menée par la coordination wallonne suite à l'octroi de la subvention facultative par le Ministre de l'Action sociale en octobre 2016 (voir point 2.1.3.). La recherche-action portant sur les impacts des actions en alphabétisation sur la vie quotidienne des personnes étrangères et d'origine étrangère a été déployée suivant deux axes. Le premier axe porte sur une analyse qualitative de ces impacts. Le deuxième axe travaille à la construction et à l'expérimentation d'un modèle d'évaluation des impacts à destination des opérateurs d'alphabétisation. Participative, la démarche s'appuie sur différentes structures de travail (groupe de travail – 1 en mai, 2 en octobre) et de suivi (comité de pilotage de la recherche – mai, octobre – et Interrégionale – avril, juin et septembre 2017). Cette recherche-action sera finalisée en juin 2018.

Par ailleurs, depuis 2011, les questions d'accueil, d'orientation et d'émergence de la demande font l'objet d'une « mission pour compte de tous » portée par un représentant de la Régionale du Luxembourg et un représentant de la Régionale de Wallonie picarde, sous mandat wallon. En 2017, nous avons terminé la rédaction du rapport de la recherche-action menée avec les membres du GT et la collaboration d'Étienne Bourgeois, professeur à l'UCL et l'université de Genève, sur la dynamique motivationnelle en lien avec l'engagement et le maintien en formation. Cette recherche-action vise à mieux comprendre et rendre compte de la diversité et du caractère dynamique de la motivation des apprenants pour mieux en tenir compte dans les pratiques d'accueil. Une présentation des résultats de la recherche-action s'est déroulée le 20 novembre dans le cadre des rencontres du Girsef.

Parallèlement, Lire et Écrire en Wallonie produit, en collaboration avec les Régionales, une série de notes politiques, d'analyses et d'études. Ces documents portent sur les actions menées par Lire et Écrire, et ont pour objectif de soutenir la réflexion sur les différents enjeux qui traversent le secteur de l'alphabétisation en Région wallonne. Ces travaux ont été diffusés via le site Internet de Lire et Écrire (<http://www.lire-et-Écrire.be/Publications>) et communiqués plus directement aux partenaires et aux interlocuteurs politiques. Ils sont également diffusés auprès des Régionales de Lire et Écrire afin de soutenir la prise de décision locale.

Lire et Écrire en Wallonie a par ailleurs participé à 2 réunions du GT Axe 3 piloté par Lire et Écrire Communauté française (en référence à l'axe 3 du décret Education Permanente portant sur la rédaction et la diffusion d'analyses et études), qui coordonne la publication et la diffusion des analyses et études produites par les différentes entités du mouvement.

2.1.6. Représentation dans divers événements

Dans le but de porter les préoccupations du secteur sur le territoire wallon, et plus particulièrement avec le regard « alphabétisation populaire » défendu par le Mouvement, Lire et Écrire en Wallonie a également été présent lors de divers événements (colloques, réunions, groupes de travail...) concernant ses objets de travail, notamment :

- le Salon des Mandataires (février 2017) ;
- l'Université de Printemps de Lire et Écrire sur le cadre de références (avril 2017) ;
- le Printemps de l'alpha (avril 2017) ;
- le Salon de l'ISP organisé par l'Interfédé (mai 2017) ;
- la campagne du 8 septembre, journée internationale de l'alphabétisation, reprenait une question : « ca prend combien de temps d'apprendre à lire et écrire ? ». A cette occasion, les Régionales ont organisé plusieurs événements et l'équipe de Lire et Écrire en Wallonie a participé à plusieurs de ces activités (septembre 2017) ;
- l'assemblée générale d'Aleap (octobre 2017) ;
- la journée mondiale de lutte contre la pauvreté, organisée par le RWLP (octobre 2017) ;
- la conférence « La Belgique francophone face aux enjeux européens d'éducation et de formation tout au long de la vie (ET2020) : état des lieux, priorités, défis. De l'élève à l'apprenant adulte, l'accent mis sur le bénéficiaire ? », organisée par le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (mai 2017)
- la conférence « Noir Jaune Blues » organisée par l'Interfédé (mai 2017)

2.1.7. Veille politique

Depuis 2015, une veille politique systématique a été mise en place par la coordination wallonne. En 2017, celle-ci a été assurée par le directeur politique et consistait principalement à suivre les ordres du jour du gouvernement wallon et les travaux parlementaires. Depuis juin 2017, la mise en place d'une nouvelle majorité régionale a rendu cette mission plus compliquée.

2.2. Les actions en lien avec la mission de service aux Régionales

2.2.1. Soutien administratif et financier

L'objectif de la coordination wallonne est de venir en soutien aux Régionales, d'accroître les collaborations, d'accompagner l'opérationnalisation des différentes mesures, de mettre en place des outils et procédures communs pour faciliter le travail et le rendre plus efficace. Les actions de soutien administratif et organisationnel apportées aux Régionales sont dès lors très variées.

En plus des actions continues d'appui aux Régionales en vue des inspections, des rapports intermédiaires et finaux à remettre aux pouvoirs subsidiant, des dossiers de justification des subsides, Lire et Écrire en Wallonie a, en 2017, travaillé plus particulièrement sur :

- la réalisation, pour compte de différentes entités, de trois marchés publics relatifs à :
 - o la désignation d'un secrétariat social pour la Régionale du Centre Mons Borinage,
 - o la désignation d'un prestataire pour l'impression de mallettes pédagogiques pour Lire et Écrire Communauté française,
 - o la désignation d'un prestataire pour la location et l'entretien d'un photocopieur multifonctions pour Lire et Écrire Communauté française.
- la préparation de l'adaptation aux contraintes administratives liées à la réforme CISP.
- la préparation de l'adaptation au nouveau mode de financement des CISP.
- l'anticipation des conséquences de la réforme annoncée du système APE.
- la clarification des contraintes administratives et d'éligibilité des dépenses de la programmation FSE 2015-2020.
- l'adaptation de nos procédures de justification aux contraintes imposées par les pouvoirs subsidiant en matière de justification des crédits d'ancienneté APE.
- une analyse de la ligne de crédit coordonnée.
- la révision des règles d'évaluation de Lire et Écrire pour les adapter aux exigences des pouvoirs subsidiant et à l'évolution de la législation comptable.
- des balises pour construire les budgets et plans de trésorerie dans le contexte des réformes CISP et APE annoncées.

Au niveau des actions récurrentes, nous noterons encore pour 2017 :

- la recherche d'une cohérence administrative et financière au sein de Lire et Écrire ;
- le soutien et l'appui effectif des équipes des Régionales en matière comptable et financière, pour la gestion de la ligne de crédit, le contrôle budgétaire, la gestion comptable, l'utilisation du logiciel comptable... ainsi qu'un appui pour le suivi des subventions et l'élaboration de plans de trésorerie ;
- un appui à des réglementations diverses dans le cadre des marchés publics, de la législation sociale grâce, entre autres, à des recherches et un apport documentaire ;
- un soutien dans le montage des dossiers de subventions, les contrôles de l'inspection et les démarches avec le réviseur ;
- de multiples interventions auprès du cabinet du Ministre de la formation professionnelle et du service contentieux de la Région wallonne afin de débloquer des montants en attente de paiement.

Notons enfin que les interventions spécifiques auprès des Régionales se font à géométrie variable en fonction de la demande, des questions posées et des difficultés rencontrées.

2.2.2. Soutien juridique

Suite au départ de la juriste, en août 2016, la fonction est restée vacante pendant presque un an. En fin 2017, une personne a été engagée et a principalement réalisé une étude sur la loi Travail (loi Peeters)

2.2.3. Soutien à l'harmonisation de la collecte des données

Afin de garantir une collecte des données optimale relative aux personnes accueillies par Lire et Écrire en Région wallonne, Lire et Écrire en Wallonie a créé une base de données commune aux 8 Régionales. La base de données est à la fois un outil de gestion administrative et organisationnelle (par exemples : gestion des heures de formations réalisées dans chaque Régionale, en lien avec les contraintes imposées par les différentes conventions qui lient Lire et Écrire en Wallonie et les pouvoirs publics ; répartition des apprenants entre les différents groupes de formation...) et un outil d'analyse statistique, appuyant la réflexion politique et stratégique tant au niveau de chaque Régionale qu'au niveau wallon ainsi que le pilotage des actions de formation.

Les développements de la base de données réalisés depuis sa création en 2011, répondent aux besoins des Régionales et de la coordination wallonne. Ceux-ci sont discutés, évalués et priorisés dans le cadre d'un groupe de travail piloté par Lire et Écrire en Wallonie, réunissant différents membres du personnel administratif des huit Régionales. Lors de deux rencontres en 2017, le GT a abordé les questions suivantes : le formulaire alpha du comité de pilotage de la conférence interministérielle, le nouveau décret CISP, le formulaire stagiaire FSE...

En outre, un groupe de pilotage de la base de données, composé de quatre participants représentant les Régionales et de deux participants représentant Lire et Écrire en Wallonie, s'est réuni deux fois en 2017. L'objectif de ce groupe est d'établir une stratégie de développements de la base de données en lien avec les enjeux, objectifs et priorités du mouvement Lire et Écrire, et en fonction des réalités de terrain.

En 2017, les débats ont portés sur des questions en lien avec le formulaire alpha du comité de pilotage, sur les données demandées par le FSE, sur le nouveau décret CISP...

Par ailleurs, en soutien à l'appropriation de l'outil et de ses développements successifs par les équipes des Régionales, Lire et Écrire en Wallonie propose, à la demande, une présentation individualisée de l'outil et de ses potentialités auprès des Régionales.

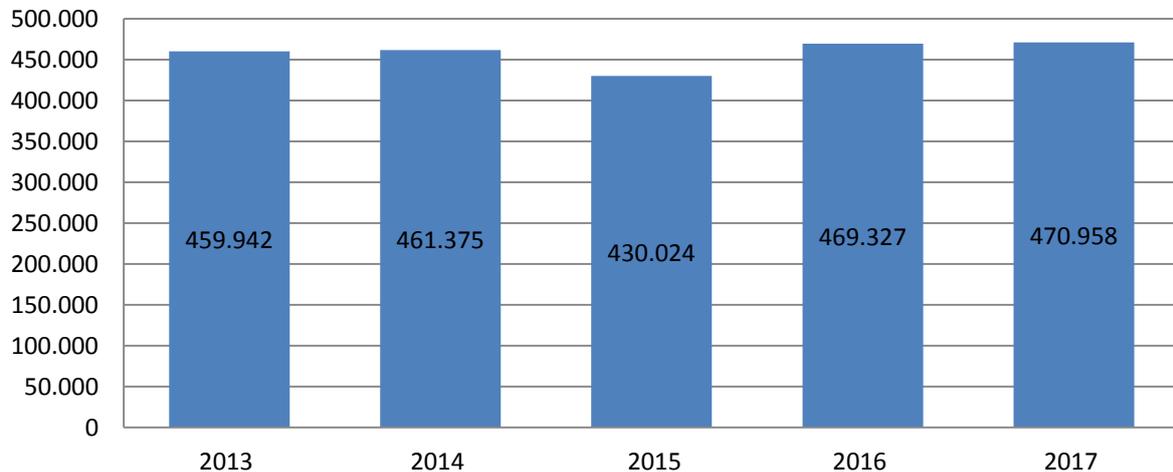
En 2017, 2 comités d'accompagnement ont eu lieu avec Céditi, prestataire informatique en charge du développement et de la gestion de la base de données. Céditi se charge de veiller à la bonne exécution de la base de données (mises à jour des différentes applications présentes sur le serveur, backups, monitoring des composants du serveur) et a également développé quelques requêtes et formulaires tels que la mise en place du nouveau test de positionnement, l'identification des heures de formation FSE, la refonte des causes de la réorientation des apprenants...

2.2.4. Analyse statistique

Les formations

Heures de formation réalisées

Figure 1: Évolution du nombre d'heures réalisées par les apprenants (2013-2017)



En 2013 et 2014, on constate une stabilité du nombre total d'heures de formation réalisées par les Régionales. En 2015, on observe une baisse des heures réalisées par rapport aux deux précédentes années. Ceci s'explique en partie par le fait qu'une Régionale a diminué les heures de formation réalisées suite à une réorganisation de ses activités.

En 2016 et 2017, on retrouve les niveaux des années 2013 et 2014, notamment grâce à de nouveaux moyens accordés par la nouvelle programmation du Fonds social européen.

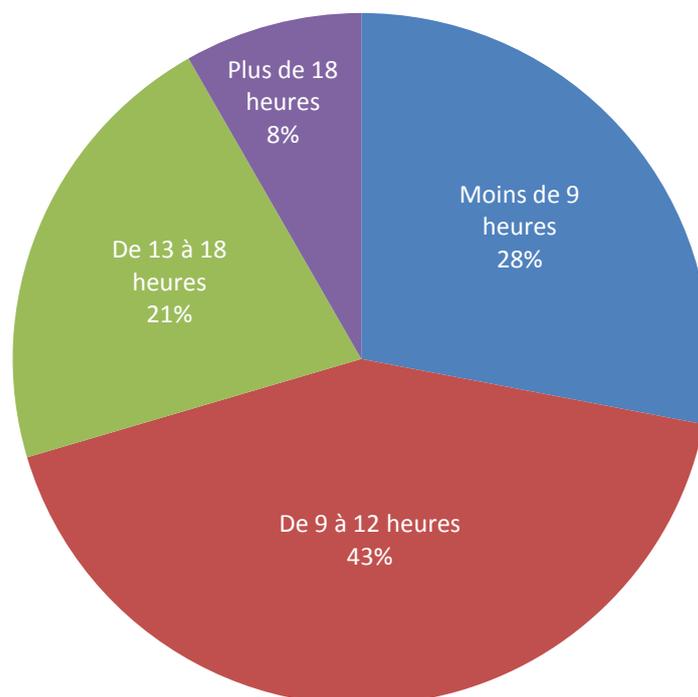
Tableau 1: Heures de formation réalisées par Régionale et par pouvoir subsidiant-2017

Source de financement	Brabant wallon	Centre Mons Borinage	Charleroi Sud Hainaut	Liège-Huy-Waremme	Luxembourg	Namur	Verviers	Wallonie picarde	Total général
Décret CISP	39.846,50	37.643,92	20.659,98	88.046,75	41.907,75	34.660,30	52.364,50	33.838,02	348.967,72
Convention RW alpha - Formation action sociale	5.302,00	8.354,26	1.498,00		6.254,00	3.924,25	9.508,75	9.372,77	44.214,03
Convention RW alpha Formation travailleurs	946,00	1.102,50	2.179,50		2.628,00	1.449,50	886,00	1.507,34	10.698,84
Convention Personnes Étrangères et d'Origine Étrangère (PEOE)	3.303,25	1.288,17				1.073,50	1.547,25	1.290,24	8.502,41
Éducation permanente³	3.063,25	998,00		1.441,00	331,00	537,00	1.187,25	241,00	7.798,50
Plan de cohésion sociale			1.008,00	8.424,25	884,50				10.316,75
CNE					448,00				448,00
FSE	8.399,00	1.651,00	3.928,00	7.570,00	2.050,00		17,00	2.797,50	26.412,50
Autre financement public	134,50			1.436,00	7.181,75				8.752,25
Heures non couvertes	142,00		1.384,00	1.539,00			1.714,25	67,50	4.846,75
	61.136,50	51.037,85	30.657,48	108.457,00	61.685,00	41.644,55	67.225,00	49.114,37	470.957,75

³ Les heures de formation en Éducation permanente reprises dans le tableau sont des heures financées à 100% par l'EP. Les autres heures de formation EP cofinancées par un autre pouvoir public sont intégrées dans la source de financement correspondante.

Pourcentage d'apprenants par module horaire de formation

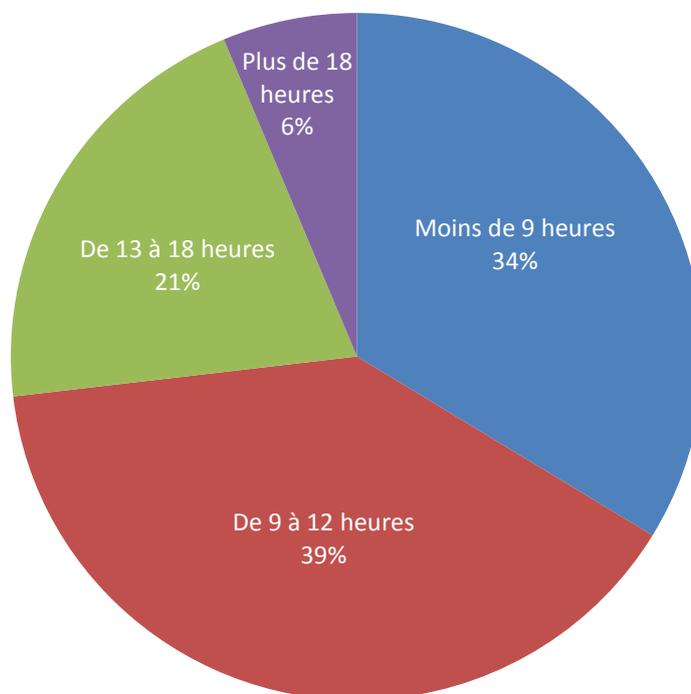
Figure 2: Pourcentage d'apprenants par module horaire de formation en 2017



En 2017, la plus grande partie des apprenants suivent des modules de 9 à 12 heures par semaine, soit 43%. Soulignons également que 72% des apprenants suivent une formation de plus de 9 heures par semaine.

Pourcentage de modules de formation proposés par Lire et Écrire selon l'horaire hebdomadaire

Figure 3: Répartition des modules de formation proposés par Lire et Écrire selon l'horaire hebdomadaire- 2017



En 2017, 34 % des modules de formation proposés durent moins de 9 heures par semaine.

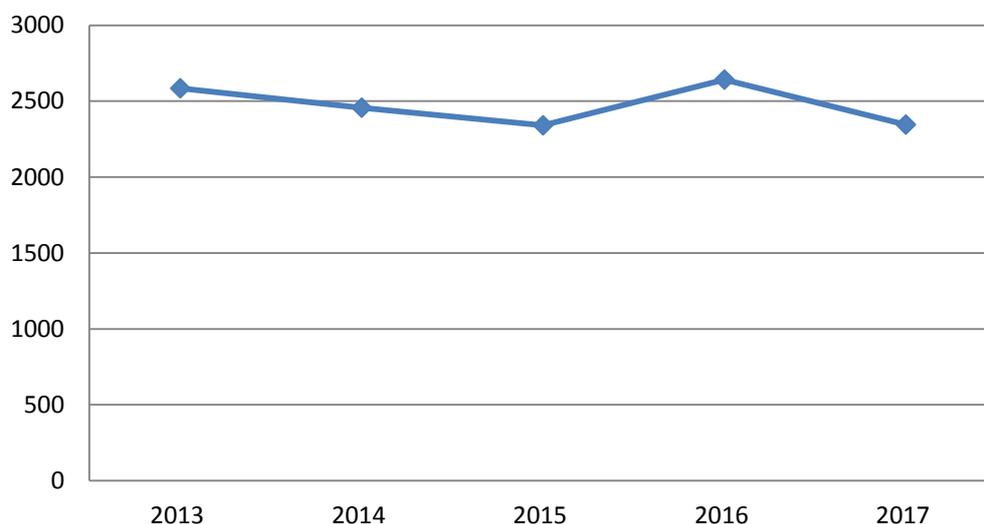
À la lecture des figures 3 et 4, un paradoxe peut apparaître. Les modules de formation à volume horaire hebdomadaire réduit représentent proportionnellement la plus grande partie des formations organisées alors que la majorité des apprenants suivent des formations de 9 à 12 heures par semaine ou plus. Les modules de formation à volume horaire hebdomadaire réduit sont souvent organisés dans des lieux décentralisés ou en zones rurales (dans un objectif de proximité) où il est parfois très difficile de rassembler un nombre important de personnes autour d'un même projet de formation. Par contre, les modules de 9 à 12 heures ou plus, concernant essentiellement un public demandeur d'emploi, sont davantage organisés en zones urbaines et périurbaines et ne rencontrent pas a priori de difficulté pour constituer des groupes de formation de 12 à 15 apprenants.

Le profil des apprenants

Nombre d'apprenants

En 2017, les huit Régionales wallonnes ont accueilli en formation d'alphabétisation 2.346 apprenants.

Figure 4: Évolution du nombre d'apprenants (2013-2017)



Nous pouvons constater que le nombre d'apprenants a été en constante diminution entre 2012 et 2015. L'année 2015 enregistre le nombre d'apprenants le plus bas depuis 12 ans. En 2016, le nombre d'apprenants retrouve le niveau de 2012 suite à des actions menées par les Régionales auprès des personnes en demande d'asile dans le cadre de projets financés par le FSE. En 2017, le nombre d'apprenants s'est stabilisé au niveau des années 2014 et 2015.

Genre des apprenants

Au total, au cours de l'année 2017, l'offre de formation en alphabétisation des huit Régionales wallonnes a touché 53% de femmes pour 47% d'hommes.

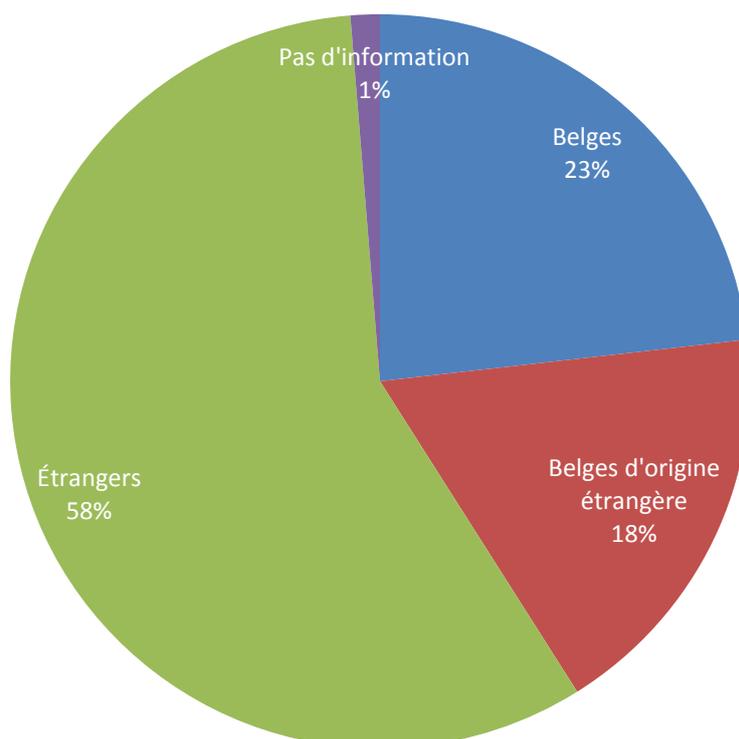
Tableau 2: Genre des apprenants en VA et en % par Régionale - 2017

Régionale	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes
Brabant wallon	230	120	350	66%	34%
Centre Mons Borinage	124	145	269	46%	54%
Charleroi Sud Hainaut	109	147	256	43%	57%
Liège-Huy-Waremme	203	172	375	54%	46%
Luxembourg	195	125	320	61%	39%
Namur	99	99	198	50%	50%
Verviers	158	129	287	55%	45%
Wallonie picarde	137	154	291	47%	53%
Total	1255	1091	2346	53%	47%

Nationalité des apprenants

En 2017, les apprenants n'ayant pas la nationalité belge représentent 58% des apprenants, soit 1.353 apprenants. Les apprenants ayant la nationalité belge représentent 41% des apprenants, soit 963 apprenants. Parmi les apprenants ayant la nationalité belge, 44% des personnes sont d'origine étrangère⁴. Enfin, 1 personne est apatride et 29 apprenants n'ont pas communiqué d'information sur leur nationalité, soit 1%.

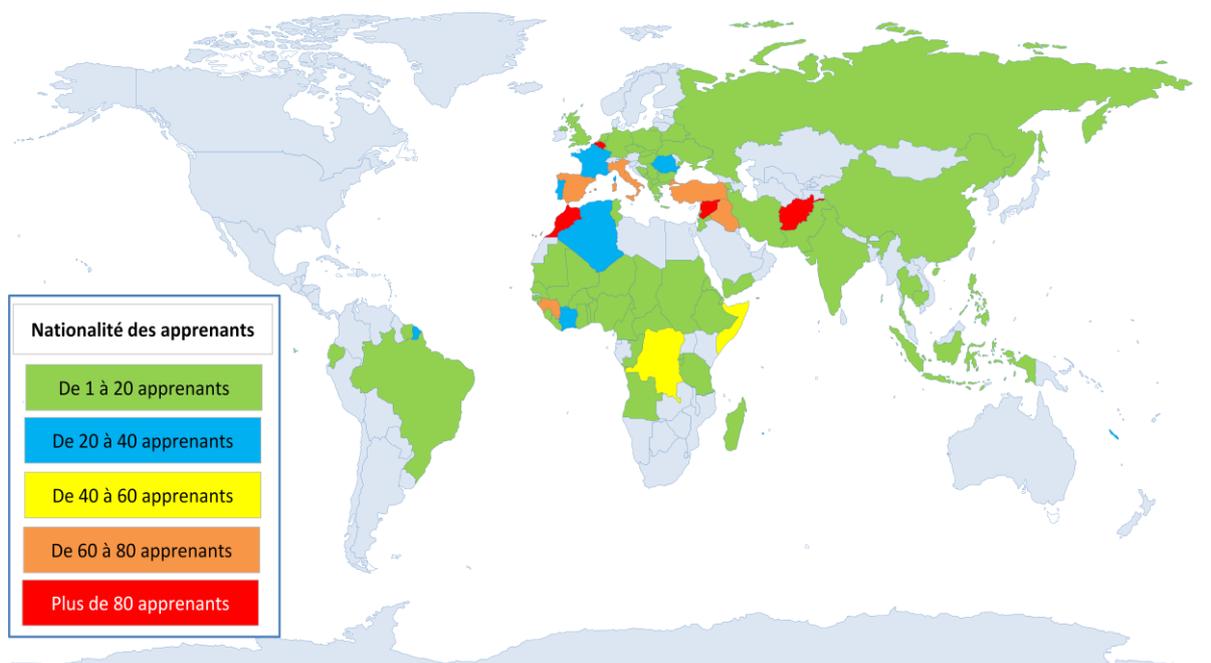
Figure 5: Répartition des nationalités des apprenants – 2017



En 2017, 78 nationalités sont représentées parmi les apprenants de Lire et Écrire sur le territoire wallon. Sur la carte ci-dessous, nous pouvons constater que les apprenants marocains, syriens et afghans sont les nationalités les plus représentées, après la nationalité belge, dans les formations de Lire et Écrire. Suite au récent phénomène migratoire lié au contexte géopolitique international, Lire et Écrire a constaté une augmentation significative du nombre de syriens et d'afghans en formation. Parmi les apprenants belges d'origine étrangère, les nationalités d'origine les plus représentées sont également les nationalités marocaine et turque.

⁴ Les Belges d'origine étrangère sont les Belges qui ont acquis la nationalité belge par choix ou par option.

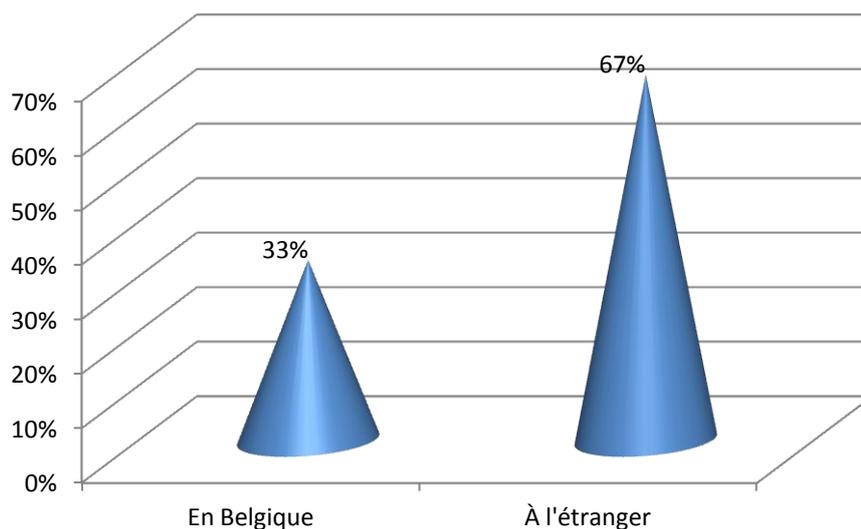
Figure 6: Nationalité des apprenants -2017



Scolarité des apprenants

Le graphique ci-dessous présente la répartition des publics en fonction de leur lieu de scolarité (scolarisés en Belgique ou à l'étranger). On note que 33% des apprenants ont été scolarisés en Belgique contre 67% des apprenants à l'étranger.

Figure 7: Lieu de scolarisation des apprenants-2017



La proportion de personnes scolarisées en français est de 41% parmi les apprenants de Lire et Écrire sur le territoire wallon. 59% l'ont été dans une autre langue.

Niveau de diplôme des apprenants

Tableau 3: Niveau de diplôme par Régionale-2017

Niveau de diplôme	BW	CMB	CSH	Lg-H-W	Lux.	Nam.	Ver.	Wapi	Total général
Sans diplôme	281	217	142	363	219	176	263	259	1920
Certificat d'études de base (primaire)	18	29	47	3	71	14	12	5	199
Enseignement secondaire premier degré (CE1D)	12	1	1						14
Enseignement secondaire deuxième degré (CESI, CEDD, CE6P, CQ4 ou CQ6)	16	5	20		6	4	2		53
Général	12		4		2	1	1		20
Technique ou artistique de qualification ou de transition		3	7		2	1	1		14
Professionnel	4	2	9		2	2			19
Enseignement secondaire troisième degré (CESS)	11	1	5		1	1			19
Général	10		4		1	1			16
Professionnel	1	1	1						3
Enseignement supérieur ou universitaire	1								1
Inconnu	3	7	9		9	3	10	9	50
Pas d'information	7	8	27	9	7			15	73
Total général	350	269	256	375	320	198	287	291	2346

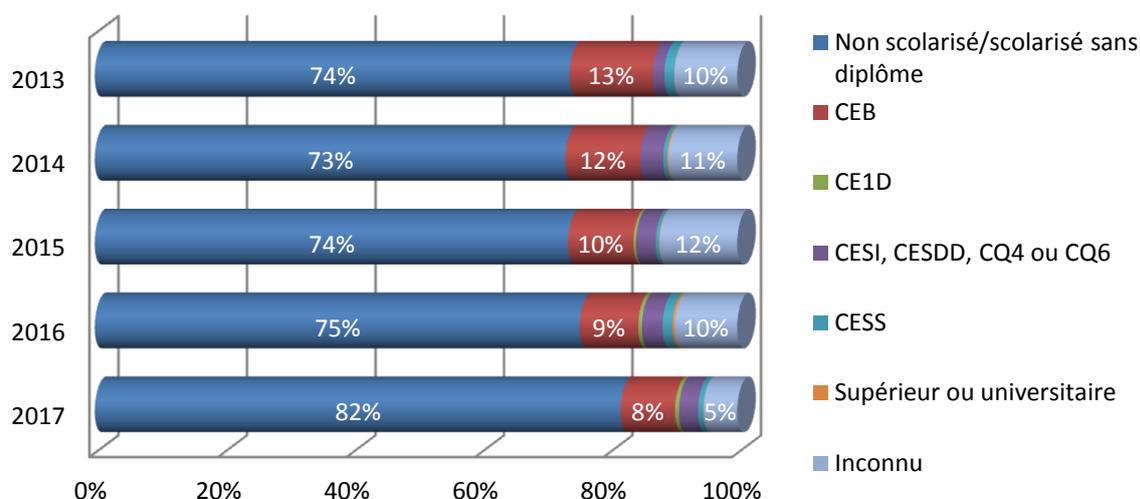
Une grande majorité des apprenants à Lire et Écrire ont au maximum le niveau du certificat d'étude de base puisque ce public en particulier représente 90% de l'ensemble des apprenants en 2017.

Entre 2006 et 2011, le taux de personnes « non scolarisé/sans diplôme » a été d'ailleurs en constante augmentation, traduisant le recentrage de Lire et Écrire sur son public cible, à savoir les personnes les plus faiblement scolarisées.

Entre 2012 et 2016, l'évolution du niveau de diplôme est globalement stable, la part des « non scolarisés/sans diplôme » oscillant entre 84% et 87%.

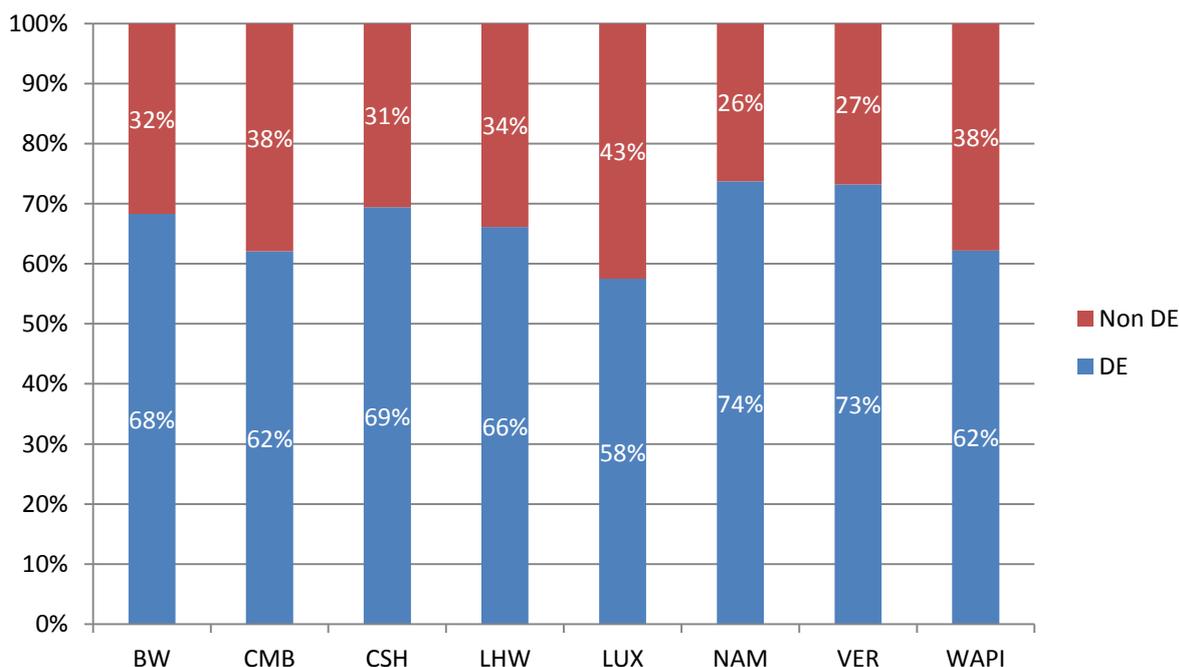
En 2017, l'augmentation de personnes ayant au maximum le CEB est due à un meilleur taux de réponse qui a fait passer le taux d'inconnu de 10% en 2016 à 5% en 2017.

Figure 8: Évolution du niveau de diplôme (2013-2017)



Statut socioprofessionnel

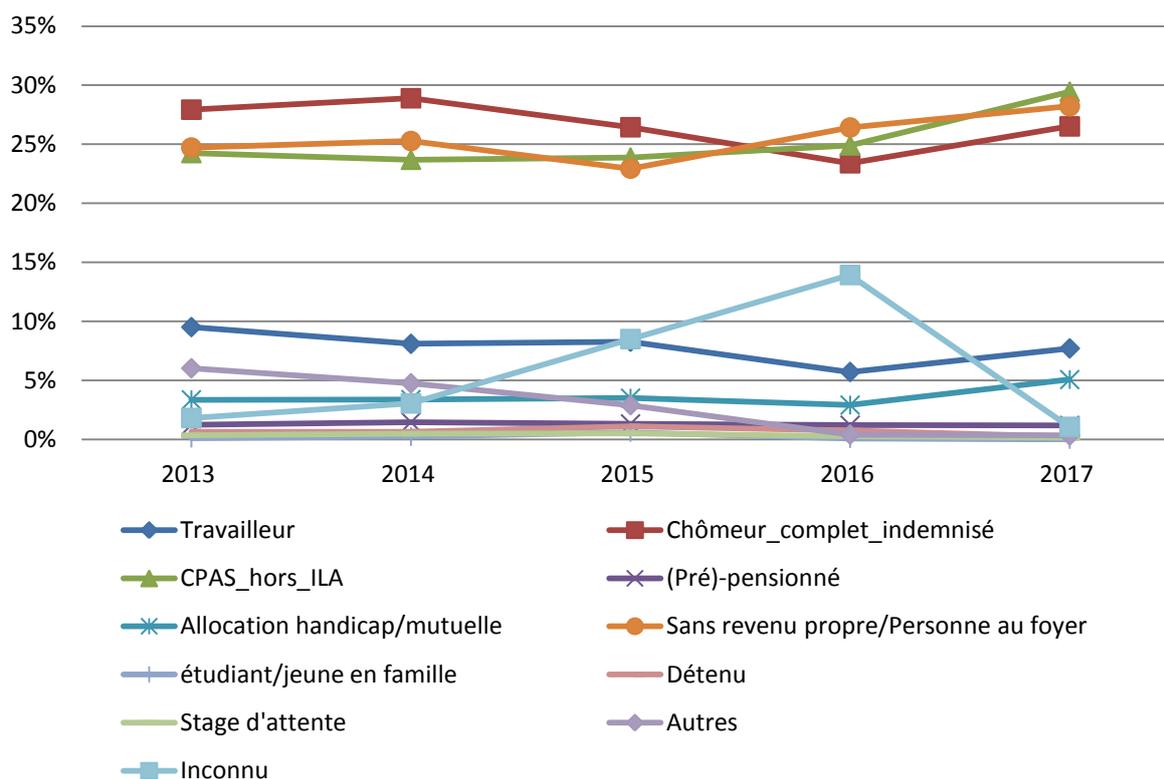
Figure 9: Statut demandeur d'emploi/ non demandeur d'emploi – 2017



En 2017, les apprenants sont principalement des demandeurs d'emploi (66% en moyenne). On peut observer une variation entre les Régionales de 58% à 74% de demandeurs d'emploi. Depuis 2006, le taux moyen de demandeurs d'emploi reste stable. Cette majorité de demandeurs d'emploi parmi les apprenants se justifie essentiellement par nos sources de financement.

Le statut socioprofessionnel des apprenants est principalement celui de chômeur complet indemnisé, de personnes sans revenu propre ou de personnes relevant du CPAS. L'ensemble de ces trois catégories constitue 87% du public identifié en formation à Lire et Écrire.

Figure 10: Évolution du statut socioprofessionnel (2013-2017)



En 2017, la proportion des statuts socioprofessionnels est relativement stable par rapport aux précédentes années (2015 et 2016). On constate une légère augmentation des chômeurs complets indemnisés, des personnes relevant du CPAS et des personnes sans revenus propres. La baisse la plus significative en 2017 est le nombre de données inconnues suite à un meilleur taux de réponse.

2.3. Les actions en lien avec la mission de coordination de projets communs

2.3.1. Convention RW Alpha

En vue de la reconduction de la convention 2017, Lire et Écrire en Wallonie a réaffirmé sa vision de l’alphabétisation comme un projet politique d’alpha populaire, et de son caractère transversal. Lire et Écrire proposait d’envisager une structure par axe, en mettant l’accent sur les connexions qui les relient entre eux, pour sortir du cadre décliné sous forme d’objectifs relativement cloisonnés.

La coordination wallonne a représenté l’ensemble des entités wallonnes du Mouvement dans les négociations qui ont eu lieu avec les pouvoirs subsidiant. L’objectif étant que la convention tende toujours plus vers une convention inter-cabinets, dans la perspective de la construction d’un plan d’action pour l’alphabétisation en Wallonie. Malheureusement, ni l’un ni l’autre ne sera in fine partenaire dans la reconduction de notre convention en 2017, d’autres enjeux ayant prévalu sur celui de la politique d’alphabétisation.

Elle ne sera, en plus, reconduite que pour un an contrairement à ce qui avait été annoncé par chaque cabinet politique lors de nos rencontres. Revirement lié à une posture strictement politicienne et non à une remise en cause de notre projet d’alphabétisation.

Nous avons dès lors dû gérer trois conventions au lieu d’une.

- une Convention Région wallonne alpha 2017 a été conclue entre Lire et Écrire en Wallonie (au nom des 9 entités wallonnes de Lire et Écrire) et la Ministre de l’emploi et de la formation qui se déclinait en 3 objectifs :
 - o Sensibilisation et développement partenarial dans le but de :
 - Renforcer la prise en compte des personnes en situation d’illettrisme et lutter contre les discriminations liées à une non-maîtrise des savoirs de base ;
 - Permettre aux personnes d’accéder à une formation d’alphabétisation dans une perspective d’émancipation individuelle et collective.
 - o Accueil, orientation, accompagnement des personnes, et émergence de la demande dans le but de :
 - Favoriser l’émergence de la demande
 - Soutenir l’engagement et le maintien en formation, ainsi que la sortie de formation
 - Contribuer à visibiliser l’importance de la dynamique de lutte pour l’alphabétisation
 - o Soutenir la formation des travailleurs, en ce compris les personnes ayant le statut de travailleur au sens de l’article 60 §7 de la loi organique des CPAS, avec un volet lié à la recherche de collaborations avec les fonds sectoriels et les partenaires sociaux et un volet formation.
- une seconde convention avec le Ministre de l’action sociale
 - o pour développer des actions à destination du public en réaffiliation sociale
- une troisième convention
 - o spécifiquement à destination du public des Personnes Etrangères ou d’Origine Etrangère (PEOE)

2.3.2. Projet FSE 3.1. : Alpha 1 - Horizon 2020

Accompagner et former les personnes menacées d’exclusion en vue de leur accès aux dispositifs d’insertion et de formation en Wallonie et à Bruxelles

Le projet FSE 3.1., ou projet « Publics éloignés », vise à développer des actions d’alphabétisation pour des personnes qui n’ont pas accès aux dispositifs d’alphabétisation existants. La coordination de Lire et Écrire assure un accompagnement pédagogique et méthodologique des 8 Régionales wallonnes.

2017 a été la troisième année d’activités soutenues par ce projet, où 6 Régionales wallonnes (LEE Brabant wallon, LEE CSH, LEE WAPI, LEE LHW, LEE Luxembourg, LEE Verviers) et le CIEP Namur, ont continué à mener l’action. Chaque partenaire, en fonction de sa réalité de terrain, a mis sur pied un dispositif de formation visant à mobiliser d’une manière collective les personnes en situation

d'illettrisme et très éloignées de l'emploi et la formation dans une perspective d'insertion socioprofessionnelle.

Lire et Écrire en Wallonie a coordonné la collecte d'informations en lien avec les actions mises en place par les Régionales et le CIEP Namur pour préparer le rapport morale 2017 et répertoire l'ensemble des actions sur le territoire wallon.

En décembre 2017, les Régionales hors BW ont réintroduit une demande de renforcement au FSE afin d'obtenir des moyens supplémentaires. Pour ce dossier 3.1 Actions d'alpha, il a été demandé 187.843,13€ en plus des 826.770,82€ déjà acceptés. Nous sommes en attente de la décision.

2.3.3. Projet FSE 3.4. : Partenaires pour l'alpha 1 - Horizon 2020

Promouvoir l'égalité des chances entre hommes et femmes et lutter contre les discriminations en Wallonie et à Bruxelles

En 2017, six des huit Régionales wallonnes ainsi que le CIEP Namur ont continué les actions de sensibilisation et du développement des partenariats pour la prise en compte des personnes qui vivent l'illettrisme dans le cadre d'un financement FSE piloté par Lire et Écrire en Wallonie. Ces actions sont en lien direct avec le contexte socio-économique de chaque territoire (le pôle d'activité économique, l'immigration, la mobilité...).

Ce projet favorise l'offre de formation en alphabétisation à un public déterminé et permet aussi le développement des réseaux de partenaires aux échelles locales ou sous-régionales, via la participation ou l'animation de plateformes partenariales ainsi que dans les Bassins EFE. L'alpha étant une question transversale, les Régionales adoptent des stratégies visant à porter la question de l'alpha dans des partenariats bilatéraux mais aussi dans des plateformes et coordinations locales ou territoriales.

Les actions partenariales sont complémentaires aux actions de formation. Elles se situent avant, pendant et après le parcours en alpha de l'apprenant. En amont, la sensibilisation de partenaires permet d'améliorer la qualité de l'orientation. Pendant la formation, le partenariat facilite le suivi psychosocial de l'apprenant pour lui permettre de suivre la formation (crèche, mobilité, santé, projet professionnel). De plus, les partenaires permettent aussi d'assurer les passerelles et filières de l'apprenant après sa formation en lien avec son projet d'insertion sociale et/ou professionnelle.

La question du droit à l'alpha concerne l'ensemble des acteurs de notre société. Mais elle n'est pas nécessairement une priorité pour les partenaires que nous souhaitons sensibiliser ou mobiliser. Prendre en compte la question du droit à l'alphabétisation et des publics infrascolarisés dans le projet de développement d'un territoire recouvre des enjeux politiques majeurs ; la participation de notre ASBL à des plateformes plus locales permet d'informer et de sensibiliser des acteurs qui peuvent se révéler être des relais pour l'alpha jusqu'alors insoupçonnés (entraîneur de foot, policier, directeur d'école etc.). Ces deux types de partenariats loin de s'opposer, se complètent. Les priorités et calendriers des uns et des autres nous obligent à une grande flexibilité. Par ailleurs, des associations, institutions et personnes ne sont pas sensibilisées et touchées par nos actions faute de ressources. Il nous incombe donc de prioriser les acteurs à sensibiliser et avec lesquels nouer des partenariats. Le travail partenarial est un travail « sur mesure » qui doit prendre en compte de

nombreux aspects : réalités territoriales, contextuelles, institutionnelles... Dans le cadre de ce projet, les 6 Régionales impliquées et le CIEP Namur ont travaillé en partenariat avec des opérateurs de tout type d'horizon : Initiative Emploi Jeunes, Plans de Cohésion Sociale, CPAS, Centre Régional Psychiatrique "Les Marronniers", Centre culturels...

Au niveau de Lire et Écrire en Wallonie, les actions de sensibilisation ont été de l'ordre du lobby politique et de la production et diffusion d'analyses sur les pratiques et les problématiques liées à l'illettrisme. Une série de documents ont été produits (voir publications).

En décembre 2017, les Régionales hors BW ont réintroduit une demande de renforcement au FSE afin d'obtenir des moyens supplémentaires Pour le dossier 3.4 Partenaires pour l'alpha, une demande de 393.495,04 € supplémentaires a été introduite, en plus des 1.000.000 € déjà acceptés. Nous sommes en attente de la décision.

2.3.4. Rapport sur l'utilisation du Congé éducation payé auprès des apprenants

Le Congé Education Payé (CEP) permet aux travailleurs du secteur privé qui le désirent d'entrer en formation soit pendant, soit hors de leur temps de travail avec récupération des heures de formation, tout en bénéficiant du maintien de leur salaire, sans que l'employeur ne puisse s'y opposer (selon certaines conditions liées à leur contrat de travail). En Wallonie, Lire et Écrire a obtenu depuis 2003 la reconnaissance de sa formation dans le cadre du CEP. La coordination wallonne se charge annuellement du rapport d'activités à adresser aux pouvoirs subsidiant en lien avec cet agrément.

Sur la période de septembre 2016 à juin 2017, dans les Régionales wallonnes de Lire et Écrire, 24 apprenants travailleurs ont bénéficié du CEP dans le cadre de leur formation en alphabétisation.

Le nombre de personnes ayant recours au CEP au sein de Lire et Écrire varie d'une année à l'autre, comme le montre le tableau suivant.

Tableau : Evolution du nombre d'apprenants bénéficiant du CEP au sein des formations des Régionales wallonnes de Lire et Écrire, depuis 2006-2007

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Nombre d'apprenants ayant bénéficié du CEP	10	5	3	10	16	24	38	11	19	12	24

CHAPITRE 3 – LES MANDATS DE LIRE ET ÉCRIRE EN WALLONIE

3.1. L'Interfédé des CISP

L'Interfédé est un outil que se sont données les cinq fédérations ACFI, AID, Aleap, CAIPS et Lire et Écrire en Wallonie. Ses missions principales sont la promotion du secteur de l'ISP auprès de nos partenaires publics et privés, le soutien au professionnalisme du secteur, le travail de représentation politique, la coordination et l'organisation de la formation continuée des travailleurs CISP, l'accompagnement des pratiques de terrain, l'appui à de nouvelles initiatives, etc.

Le secteur, c'est un peu moins de 160 opérateurs regroupés au sein des cinq fédérations qui composent l'Interfédé.

3.1.1. La présidence

Pour rappel, le mandat de président de l'Interfédération est exercé à tour de rôle par un/e représentant/e de chaque fédération, selon l'ordre alphabétique. Il a une durée d'un an.

2017. la présidence a été assurée par la directrice de Lire et Écrire en Wallonie. À ce titre, la coordination wallonne a animé et joué un rôle important dans les différentes instances de l'Interfédération (Bureau, CA et AG), a participé à l'ensemble des groupes de travail ainsi qu'aux groupes de travail « transition » avec le cabinet, l'administration et le FOREM pour la mise en place du décret CISP. Cela a représenté un temps de travail non négligeable dans le chef de la direction.

3.1.2. Assemblée générale et conseil d'administration

Le conseil d'administration de l'Interfédé se réunit 10 fois sur l'année. Il traite de tous les sujets qui concernent le secteur CISP : la réforme CISP, la concertation avec le Forem (problématiques des dispenses, F70bis, protection vie privée, contrat de coopération, Appels 8 et 9...), les IBEFE, la communication sectorielle et la mise sur pied du salon de l'insertion socioprofessionnelle en 2017, le plan de lutte contre le radicalisme et la mise en place de formations en prison, la représentation et la coordination des centres PMTIC, la problématique des CEFO et des cités des métiers,....

Le Bureau est un organe d'instruction des dossiers et d'exécution des décisions fonctionnelles ; les décisions stratégiques, relatives aux missions de l'association, étant de la seule compétence du conseil d'administration. 10 réunions ont eu lieu sur l'année 2017.

3.1.3. GT Communication

Le groupe de travail communication a principalement travaillé sur la communication sectorielle avec l'édition d'une brochure, la réalisation de nouveaux logos (secteur et Interfédé) et la préparation du Salon de l'ISP de mai 2017. Cette communication sectorielle et l'organisation du salon recouvrent des enjeux majeurs en termes d'identité sectorielle à rendre visible et à promouvoir, de valorisation de l'action des CISP et des stagiaires, d'échanges entre centres, de rassemblement des partenaires et de nouveaux contacts à construire. Le salon a été une grande réussite : plus de 2.000 personnes sont passées durant la journée qui se tenait au palais des expositions à Namur.

3.1.4. Commission pédagogique et GT pédagogique

La commission pédagogique de l'Interfédé est chargée de mettre en œuvre les objectifs repris dans le plan d'action de l'Interfédération. Elle permet de traiter les points à caractère pédagogique, de prendre des orientations. Le GT pédagogique est quant à lui le « bras armé » de la commission. Il est chargé d'opérationnaliser et de faire le suivi des actions de formation mise en place au sein de l'Interfédération.

3.1.5. Essor

La revue l'ESSOR est la revue trimestrielle du secteur de l'insertion socioprofessionnelle. Son comité de rédaction est composé d'un représentant de chaque fédération et de représentants de l'Interfédé. Imprimée à 1.200 exemplaires, elle paraît quatre fois par an.

En 2017, le comité de rédaction s'est réuni à sept reprises afin notamment de boucler les quatre numéros parus au cours de l'année.

- **Essor n°79** : [Carte de visite du secteur](#)

Numéro dans lequel nous avons écrit l'article « Les CISP face à l'Etat Social Actif : De l'État providence à l'État social actif »

- **Essor n°80** : [Les CISP, acteurs de développement local](#)

Numéro dans lequel nous avons écrit l'article « Lire et Écrire Wapi, acteur de développement local et territorial »

- **Essor n°81** : [Programme de formation 2017-2018](#)

- **Essor n°82** : [Nouvelles technologies : gadget ou vecteur pédagogique en ISP ?](#)

Numéro dans lequel nous avons écrit l'article « Le blog en alpha : bien plus que de la lecture-écriture »

Ces numéros sont consultables sur le site de l'Interfédé : <http://www.interfede.be>

3.1.6. Caser

Le Caser est un groupe de travail impulsé par l'Interfédé composé d'un représentant par fédération en charge de l'analyse des données quantitatives et des études. Ce groupe a notamment pour objectif de discuter et de valider les données quantitatives qui sont présentées dans la radioscopie stagiaires de l'Interfédé. Cette radioscopie est une présentation et une analyse des données quantitatives du secteur des CISP : heures réalisées, profil des stagiaires, études par Bassins EFE... En 2017, Le Caser s'est réuni une fois.

3.2. La Fesefa

La Fesefa est la Fédération des Employeurs des Secteurs de l'Éducation permanente et de la Formation des Adultes. Lire et Écrire en Wallonie siège dans les instances (CA et AG). En termes d'organisation, la Fesefa a mis en place deux chambres : une chambre Education Permanente et une chambre Insertion Socioprofessionnelle. Elle traite chacune des questions spécifiques et sont le lieu

de rencontre entre les opérateurs de la Région wallonne et de la Région bruxelloise (via leur fédération). De part son double agrément, Lire et Écrire en Wallonie siège dans les deux chambres. Le conseil d'administration et les 2 chambres ont défini des positions communes et élaboré des propositions pour promouvoir et défendre les asbl membres en assurant notamment leur représentation au sein de la CESSOC.

3.3. Le comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes

Lire et Écrire en Wallonie a activement participé aux diverses réunions organisées par le comité de pilotage de l'alpha. Nous y occupons un mandat comme représentant du secteur associatif, à côté de Lire et Écrire Bruxelles et Lire et Écrire Communauté française.

Le comité de pilotage a également comme fonction de préparer la Conférence Interministérielle. Avec les deux autres coordinations (Lire et Écrire Bruxelles et Lire et Écrire Communauté française), nous avons défini les priorités que nous souhaiterions voir aborder. Celles-ci sont au nombre de quatre :

- le choix politique de promouvoir l'alphabétisation populaire
- le maintien de l'alphabétisation dans un faisceau de politiques
- la création d'un espace de concertation pour le FLE en FWB
- la stabilité des moyens dans un secteur où l'offre est insuffisante par rapport à la demande.

3.3.1. Etude sur les Indicateurs - Evaluation

Une recherche a été confiée au centre de recherche « Spiral » de l'université de Liège pour mener l'étude, et de débattre de la démarche proposée. Cette étude s'est clôturée en 2017. Le travail a inclus des opérateurs par le biais d'entretiens, d'études de cas et d'une enquête en ligne et notamment des Régionales de Lire et Écrire.

3.3.2. Formulaire alpha

Le Comité de pilotage a décidé de mettre en place un formulaire alpha, outil d'analyse de l'offre de formation en FWB. Lire et Écrire soutient cette initiative qui permet au secteur de bénéficier de données de suivi et d'analyse de l'offre et des politiques publiques qui y sont liées (travail mené précédemment par Lire et Écrire Communauté française). Nous restons néanmoins vigilants à certains points ayant trait notamment au traitement des données, leur accès et leur utilisation, et au respect de la vie privée.

Mis en place en 2015, un GT « formulaire alpha » se réunit dans le cadre du développement de ce questionnaire électronique harmonisé pour l'ensemble du secteur de l'alphabétisation en Fédération Wallonie-Bruxelles. Le groupe de travail s'est réuni trois fois en 2017. Il s'est préoccupé au cours de l'année de la mise en place du nouveau formulaire qui permettra une meilleure récolte des données. La réflexion entamée en 2015 sur l'exploitation des données s'est prolongée : qui y a accès ? Dans quel but ?...

3.4. Le comité d'accompagnement de la convention RW Alpha

Notre convention RW Alpha 2017 prévoit l'organisation de deux comités d'accompagnement par an.

Ceux-ci ont été organisés les 21 mars et 18 octobre 2017, et ont rassemblé des représentants :

- de la Ministre wallonne de l'emploi et de la formation, qui préside le comité
- du Ministre-président de la Région wallonne
- du Ministre wallon de l'Action sociale et de l'Egalité des chances
- du Ministre wallon des pouvoirs locaux
- des directions du SPW
 - o DGO6, Direction des politiques transversales
 - o DiCS, Direction interdépartementale de la cohésion sociale
 - o DGO5, Direction de l'action sociale
- du secrétariat permanent de la Conférence interministérielle de l'alphabétisation,
- du Forem
- de Lire et Écrire en Wallonie et de la Funoc.

Ces comités d'accompagnement permettent :

- le suivi opérationnel et financier de la convention
- de débattre et de négocier les stratégies de lutte pour l'alphabétisation dans chaque territoire et sur l'ensemble de la Wallonie
- de présenter des « tableaux de bord » afin de relater l'action réalisée grâce à la convention
- de discuter de la reconduction de la convention pour les années suivantes

Lors du comité du 18 octobre 2017, les représentants du gouvernement ont questionné la manière dont le retour des actions se faisait et ce qu'il était possible d'en dégager comme ligne directrice. Ils ont souhaité, pour la convention 2018, un rapport plutôt de type qualitatif que quantitatif avec des indicateurs répondant à la question : « quels sont les impacts ? »

CHAPITRE 4 – LE FONCTIONNEMENT DE LIRE ET ÉCRIRE EN WALLONIE

4.1. L'équipe

2017 a été une année de réorganisation, de redéfinition. Au niveau de l'équipe des travailleurs, en 2017, Lire et Écrire en Wallonie a compté 10 travailleurs sous contrat, correspondant à 8,3 ETP. Mais la situation a fort évolué durant l'année. Nous avons enregistré 4 départs au cours de l'année et certains travailleurs ont pris un congé parental à 1/5 ETP. Cette année étant une année de transition, les départs n'ont pas été remplacés. C'est donc avec une équipe plus que réduite à plusieurs moments de l'année que Lire et Écrire en Wallonie a mené son plan d'actions.

Vu la situation et le volume de travail réalisé, un directeur politique mi-temps, est venu renforcer l'équipe à partir d'avril 2017. Il avait principalement trois missions : la reconduction de notre convention RW alpha, le suivi de la recherche-action PEOE et la veille politique.

Notons également que la directrice, Anne-Hélène Lulling, a quitté ses fonctions au 31/12/2017.

4.2. Les Instances

4.2.1. Instances de Lire et Écrire en Wallonie

Le cadre des missions Lire et Écrire en Wallonie

Début 2014, le Conseil d'administration de Lire et Écrire en Wallonie décidait d'entamer une réflexion et un travail à propos des missions de la coordination wallonne. Une première note du Bureau intitulée « Cadre de référence Lire et Écrire en Wallonie » a été déposée auprès des deux mouvements ouvriers et du conseil d'administration en octobre 2015. Ce travail, cette démarche d'appropriation, de débats au sein des CA régionaux, en collectif auprès du CA wallon, a pris du temps. Ce processus s'est clôturé en décembre 2017 par un accord sur la note « mission, la note organisation et la note opérationnelle de Lire et Écrire en Wallonie.

Assemblée générale

Une assemblée générale ordinaire s'est tenue le 29 juin 2017. Les points suivants ont été abordés :

- modification des statuts
- démissions et nominations d'administrateurs
- approbation des comptes annuels 2016
- budget 2017
- rapport du réviseur
- présentation du rapport d'activités 2016

Conseil d'administration

Le conseil d'administration de Lire et Écrire en Wallonie (CA Lire et Écrire en Wallonie) se compose des 8 Régionales wallonnes de Lire et Écrire, représentées par deux mandataires, des représentants des deux mouvements ouvriers fondateurs et de la direction de Lire et Écrire en Wallonie. Chacune des directions Régionales est invitée à participer au conseil d'administration afin d'assurer le lien entre les orientations politiques et stratégiques du mouvement et l'activité sur le terrain.

En 2017, il y a eu 3 conseils d'administration. Hormis les thèmes de gestion courante (personnel, budget, comptes...), les principaux thèmes de fond abordés lors de ces réunions ont été :

- les missions de Lire et Écrire en Wallonie
- le suivi de notre convention RW Alpha : comité d'accompagnement, commission de conciliation, reconduction de la convention à partir de 2018
- les réformes CISP et APE
- le suivi des dossiers politiques – au vu du changement de gouvernement wallon
- le renouvellement des mandats IBEFE
- la répartition des moyens coordonnés entre les 8 Régionales wallonnes

Bureau

Le Bureau est un organe de soutien à la direction pour les matières déléguées par le Conseil d'administration et portant sur la gestion du personnel de la coordination wallonne et le suivi de la mission politique. Il est composé de 2 représentants par mouvements. En 2017, il y a eu 11 réunions du Bureau.

Les membres du Bureau de Lire et Écrire en Wallonie représentent la coordination wallonne au CA de Lire et Écrire Communauté française.

Interrégionale

Dans la note opérationnelle approuvée, le comité des directeurs wallons a été remplacé par l'interrégionale. Cette réunion, qui a lieu tous les mois, réunit l'ensemble des directions des Régionales ainsi que les membres du Bureau. Ce sont les co-présidents qui président cette rencontre. Les directeurs sont présents à la fois en tant que direction de leur régionale mais aussi en tant que représentant de celles-ci. Le conseil d'administration, qui reste bien l'organe souverain, donne des lignes directrices de la politique à suivre mais ne se réunit plus que 4 fois par an. L'interrégionale a comme mission d'opérationnaliser les orientations prises par le CA. A ce titre, elle dispose d'une fonction décisionnelle. Elle a également comme missions de préparer les dossiers à débattre en conseil d'administration, d'échanger et de discuter des avancées des projets communs en cours. Toutes les rencontres ont au minimum deux points à l'ordre du jour : mission politique et mission service aux Régionales. Dix réunions se sont tenues en 2017.

Réunion d'équipe

L'équipe s'est réunie 9 fois au cours de l'année 2017, et a participé à une journée de mise au vert à Namur en octobre.

Ces réunions sont l'occasion pour chacun d'être tenu au courant de l'actualité de ses collègues, et plus largement de l'actualité du mouvement Lire et Écrire et du secteur. Elles sont aussi un lieu d'échanges sur les enjeux et objectifs de nos missions et sur les matières liées à la gestion quotidienne.

Plusieurs dossiers ont fait l'objet d'un travail en équipe : la répartition des dossiers en vue de l'arrivée du directeur politique mi-temps, la création d'un outil online permettant l'accès des travailleurs des Régionales à divers documents communs (initié lors de la mise au vert 2016), la participation au Salon de l'ISP organisé par l'Interfédé, la rédaction du rapport d'activités 2016, la préparation de l'échéancier des Régionales, l'organisation de l'AG, l'organisation de rencontres avec les équipes des Régionales...

4.2.2. Instances du mouvement

La coordination wallonne est un acteur de mouvement Lire et Écrire. Elle travaille en étroite collaboration avec les coordinations de Lire et Écrire Bruxelles et Lire et Écrire Communauté française, et participe aux diverses instances pilotées par cette dernière (voir rapport d'activités de Lire et Écrire Communauté française).

Conseil d'entreprise

Lire et Écrire en Wallonie est membre de l'UTE du mouvement. La direction occupe un mandat au sein du Conseil d'entreprise.

A noter qu'un travailleur de la coordination a été élu lors des dernières élections sociales et siège au CE.

Le conseil d'entreprise s'est réuni 7 fois en 2017 et une journée commune avec la délégation syndicale et le CPPT en octobre.

4.3. Les missions pour compte de tous

Les missions pour compte de tous (MPCT) ont été mises en place à partir d'octobre 2011 dans le cadre de la coordination de plusieurs objectifs de la convention RW Alpha. Ces missions sont portées, avec un mandat Lire et Écrire en Wallonie, par plusieurs travailleurs de Régionales pour le compte du collectif.

En 2017, dans la continuité des années précédentes, deux missions ont été pilotées par des travailleurs des Régionales :

- coordination des actions de sensibilisation et développement partenarial, pilotée par un travailleur de Lire et Écrire Wallonie picarde ;
- coordination des actions d'accueil, orientation et émergence de la demande, pilotée conjointement par un travailleur de la régionale de Lire et Écrire Luxembourg et un travailleurs de la régionale Lire Écrire Wallonie picarde.

Les MPCT ont bénéficié de l'appui et de l'accompagnement de membres de l'équipe Lire et Écrire en Wallonie : transversalité entre objectifs, interlocuteur des pilotes, co-définition des indicateurs des tableaux de bord, collecte et analyses des données, soutien à la réflexion, soutien logistique... Le fait que ces missions soient portées par plusieurs travailleurs de Régionales permet :

- le renforcement de l'interaction et de la collaboration entre Régionales et la coordination wallonne (regard croisé)
- un appui sur l'expertise de terrain : confrontation des points de vue qui enrichit l'analyse et le pilotage.

Le tableau ci-après présente les modalités d'opérationnalisation des deux missions en 2017.

Modalités d'organisation des missions pour compte de tous en 2017

	Coordination Sensibilisation, développement partenarial	Coordination Accueil, orientation, émergence de la demande
Coordination et organisation de GT	1 pilote : LEE Wallonie picarde	2 pilotes : LEE Wallonie picarde LEE Luxembourg
Durée du mandat⁵	Convention RW Alpha 2014-2016 = jusqu'au 31/03/2017 Convention RW Alpha 2017 = du 01/04/2017 au 31/03/2018	
Temps de travail	1 x 1/2 ETP	2 x 1/5 ETP
Accompagnement	Comité d'accompagnement avec directions LEE Verviers et LEEW	Comité d'accompagnement avec directions LEE Wallonie picarde et LEEW

GT Objectif 1

Dans la perspective d'atteindre les objectifs opérationnels de la convention Région wallonne alpha, relatifs aux actions de sensibilisation et de développement partenarial, ce groupe de travail a été mis en place pour soutenir les Régionales dans le développement de leur plan d'actions de sensibilisation, dans l'appropriation du cadre des sources de financement et dans le suivi des tableaux de bord. Ce groupe s'est réuni 3 fois et nous avons également organisé deux workshop thématiques : « Comment communiquer ? » ; « Comment faciliter la distinction entre ALPHA et FLE pour les partenaires et le grand public ? ».

GT Objectif 2

Ce groupe de travail a été mis sur pied, en lien avec l'objectif 2 de la convention Région wallonne Alpha, dans le but d'interroger et d'améliorer les pratiques liées à l'accueil, l'orientation et l'émergence de la demande, au niveau des différentes Régionales wallonnes, en vue d'une meilleure connaissance et compréhension des publics et des besoins en alpha. Il s'est réuni 3 fois en 2017.

⁵ Notons que les MPCT devaient s'arrêter au 31/03/2017. Au vu de la reconduction de notre convention RW Alpha pour une seule année, il a été proposé aux pilotes de continuer leur mission pour une durée supplémentaire d'un an, dans l'attente d'une nouvelle convention.

4.4. Les groupes de travail structurels

4.4.1. Groupe de travail administratif et financier

Le groupe de travail administratif et financier regroupe les responsables administratifs et financiers des Régionales wallonnes, de la coordination wallonne, de Lire et Écrire Communauté française et de Lire et Écrire Bruxelles. Ce GT, piloté par la coordination wallonne, travaille sur la cohérence et l'harmonisation des pratiques administratives et financières au sein du mouvement en fonction de l'évolution des contextes, du cadre administratif et financier, et en articulation avec les lignes directrices et les contraintes des pouvoirs publics.

Le GT administratif et financier s'est réuni 2 fois au cours de l'année 2017. Voici la liste des principaux thèmes abordés lors de ces réunions :

- Marchés publics :
 - o rappel des seuils
 - o présentation 3P
 - o pré-requis 3P
- FSE :
 - o time-sheet
 - o demande de l'agence FSE concernant justification APE ancienneté
- Nouvelle convention PEOE
- Retour GT Administratif CISP et éventuels compléments d'informations
- Situation justification 2016 (report FSE...)
- Présentation par la société IBGRAF du module BOBDEMAT

4.4.2. Groupe de travail Base de données

Le GT Base de données est composé de membres des 8 Régionales wallonnes ainsi que des membres de la coordination wallonne, et s'est réuni deux fois en 2017. Ce GT a pour but de développer et d'adapter la base de données existante pour qu'elle corresponde à la demande des utilisateurs et aux réalités institutionnelles, politiques et administratives d'une manière efficace au niveau de la collecte et l'analyse des informations. Le mandat du groupe de travail consiste précisément à informer et former les membres des Régionales quant au développement et à l'avancement de la base de données en ligne, les bonnes pratiques au niveau de son utilisation et répondre aux interrogations et proposer divers développements de la base de données.

Lors des deux rencontres en 2017, le GT a abordé les questions suivantes : la mise en place du nouveau décret CISP, le développement du formulaire concernant les statuts socioprofessionnels...

4.4.3. Comité de pilotage Base de données

En 2014 a par ailleurs été mis sur pied un groupe de pilotage de la base de données composé de 4 participants représentant les Régionales et deux participants représentant Lire et Écrire en Wallonie, pour établir une stratégie de développements en lien avec les enjeux, objectifs et priorités du mouvement Lire et Écrire, et en fonction des réalités de terrain. De plus, le groupe de pilotage

permet d'aborder des questions de fond en lien avec la base de données et son utilisation. Enfin, le groupe de pilotage est mis en place pour assurer une cohérence et une réflexion sur plusieurs années des développements de la base de données.

CHAPITRE 5 – LES PERSPECTIVES 2018

Le rapport d'activités 2016 se clôturait en identifiant une multitude de défis majeurs à relever en 2017. L'année 2018 s'annonce tout aussi remplie en actualités politiques, actions et projets à mener.

Sur le plan politique, le contexte actuel nous conduit à une extrême vigilance. Les politiques publiques d'activation, d'intégration ou d'austérité ne nous rassurent pas pour l'avenir de notre public et de nos actions. Nous devons plus que jamais défendre le droit à l'alphabétisation pour tous et lutter contre l'exclusion et la précarisation des personnes en situation d'illettrisme.

A ce titre, la reconduction pluriannuelle (2018-2020) de notre convention intercabinet Région wallonne alpha est essentielle pour promouvoir une action d'alphabétisation transversale et concertée en Wallonie.

En particulier, nous serons attentifs à la question du dispositif et du parcours d'intégration, à nos collaborations avec les centres régionaux d'intégration, à la place de l'alpha face au FLE, à l'accueil des publics migrants, à l'offre de formation en cohérence avec nos valeurs et à la qualité de notre travail. Nous terminerons le travail de recherche-action et l'élaboration d'un outil permettant l'identification des impacts des processus de formation en alpha sur notre public.

Toujours sur le plan politique, 2017 a été, pour le secteur de l'insertion socioprofessionnelle, l'année de la mise en place de la nouvelle réglementation CISP. L'arrivée de la nouvelle majorité gouvernementale et les déclarations de notre nouveau ministre de tutelle ne peuvent que nous rendre inquiets et très prudents sur l'avenir à court et moyen termes. L'évolution du paysage de l'insertion socioprofessionnelle mobilisera notre attention et nos énergies en collaboration étroite avec nos partenaires de l'Interfédération.

La réforme APE initialement prévue pour janvier 2018 est reportée probablement à janvier 2019. Celle-ci concentrera également toute notre attention et nos énergies en collaboration étroite avec nos représentants car nous pouvons prédire, sans trop nous avancer, qu'elle ne sera pas indolore pour le secteur non marchand.

Les élections communales d'octobre 2018 devrait mobiliser les Régionales avec leurs apprenants qui sont des citoyens et des électeurs. Une année pour mettre en avant et développer notre démarche d'Education Permanente. La fin de l'année sera également le moment de préparation des élections Régionales, fédérales et européennes. Ce sera le moment pour nous de réaffirmer nos valeurs et nos revendications.

Avec les autres coordinations de Lire et Écrire, nous réitérerons notre demande d'une Conférence interministérielle qui remette en perspective les grands enjeux autour de la politique d'alphabétisation en Fédération Wallonie-Bruxelles. Celle-ci devrait avoir lieu en septembre 2018. A cet égard, le comité de pilotage doit redevenir un lieu de vrai débat politique, au-delà de questionner l'opérationnalisation de projets spécifiques.

En interne, 2018 sera l'année de la mise en place des accords passés avec les Régionales et les mouvements porteurs. L'équipe va s'étoffer de compétences pour mener à bien ses missions dans

leurs dimensions politiques, pédagogiques, administratives, financières, techniques et dans l'accompagnement et le soutien des Régionales sur diverses matières.

ANNEXES

Annexe 1 : *Abréviations et sigles*

Annexe 2 : *Publications 2017*

Annexe 3 : *Bilan et comptes de résultat 2017*

Annexe 4 : *Liste des administrateurs du CA de Lire et Écrire en Wallonie au 31/12/2017*

Annexe 5 : *Organigramme de l'asbl au 31/12/2017*

Annexe 6 : *Statistiques du personnel des entités wallonnes de Lire et Écrire au 31/12/2017*

ANNEXE 1 : ABRÉVIATIONS ET SIGLES

- AI** : Accompagnement Individualisé des demandeurs d'emploi
- CA** : Conseil d'Administration
- CEB** : Certificat d'Étude de Base
- CEP** : Congé Éducation Payé
- CISP** : Centre d'Insertion Socioprofessionnelle
- CPAS** : Centre Public d'Action Sociale
- CRI** : Centre Régional d'Intégration
- CSEF** : Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation
- DAPA** : Dispositif d'Accueil des Primo-Arrivants
- DGO5** : Direction Générale Opérationnelle des Pouvoirs locaux, de l'Action sociale et de la Santé
- DGO6** : Direction Générale Opérationnelle de l'Économie, de l'Emploi et de la Recherche
- DiCS** : Direction interdépartementale de la Cohésion Sociale
- DPR** : Déclaration de Politique Régionale
- EFT** : Entreprise de Formation par le Travail
- FLE** : Français Langue Étrangère
- FSE** : Fonds Social Européen
- GIRSEF** : Groupe interdisciplinaire de Recherche sur la Socialisation, l'Éducation et la Formation, Université catholique de Louvain
- GT** : Groupe de Travail
- IBEFE** : Instances bassin Enseignement qualifiant - Formation – Emploi
- ILI** : Initiatives Locales d'Intégration
- IR** : Interrégionale
- Interfédé** : Interfédération des EFT et OISP
- MOC** : Mouvement Ouvrier Chrétien
- OISP** : Organisme d'Insertion SocioProfessionnelle
- PCS** : Plan de Cohésion Sociale
- PEOE** : Personnes Étrangères et d'Origine Étrangère
- RW** : Région wallonne
- SPW** : Service Public de Wallonie

ANNEXE 2 : PUBLICATIONS 2017

Toutes les publications de Lire et Écrire en Wallonie depuis 2011 sont téléchargeables sous l'onglet « publications » de notre site Internet : <http://www.lire-et-Écrire.be/Publications>. Le présent document recense les analyses, études, articles et rapports publiés en 2017.

ANALYSES ET ÉTUDES

Els De Clercq, Aurélie Storme, Sylvie-Anne Goffinet, « Concepts de chômeurs « MMPP » / « PMS », Quels impacts pour le public en situation d'illettrisme ? », décembre 2017

Résumé : Ce sont souvent les moins qualifiés qui accèdent le plus difficilement à un premier emploi ou n'arrivent pas à retrouver un emploi après avoir travaillé de plus ou moins nombreuses années . Chômeurs de longue ou de très longue durée, les programmes d'activation les orientent notamment vers les formations, dont celles d'alphabétisation. Mais même menées jusqu'à leur terme, ces formations ne débouchent pas pour tous – loin s'en faut ! – sur l'emploi : ils sont « seulement » devenus un peu plus compétitifs sur un marché de l'emploi largement déficitaire, même si des métiers en pénurie existent. D'où une tendance dans le chef des pouvoirs publics à segmenter la catégorie globale des « chômeurs » en la divisant en catégories distinctes nécessitant un traitement différencié. Les catégories « MMPP », « PMS », « chômeurs ayant plus de 33 % d'inaptitude permanente au travail » en font clairement partie. Ciblant particulièrement les personnes qui (ré)accèdent (très) difficilement à l'emploi, le lien avec le public de l'alphabétisation, peu ou pas diplômé, peu qualifié ou dont les qualifications ne sont pas reconnues, apparaît rapidement. Ce qui incite à aller y voir d'un peu plus près...

Le questionnement à l'égard de ces nouvelles catégories de chômeurs s'est par ailleurs d'autant plus posé au sein de notre Mouvement, dès lors que des apprenants des Régionales wallonnes comme des Centres alpha bruxellois de Lire et Écrire ont eux-mêmes amené la question dans le cadre de leur formation en alphabétisation, et ce de différentes manières.

RAPPORTS D'ACTIVITÉS

- Rapport d'activités 2016 de Lire et Écrire en Wallonie

Résumé : Le rapport d'activités constitue une présentation des actions menées par Lire et Écrire en Wallonie au cours de l'année, par rapport à ses missions politique, de service aux Régionales et de coordination de projets. Le rapport 2015, ainsi que ceux des précédentes années (2010 à 2014) sont disponibles via le lien suivant.

- Rapport d'activités de Lire et Écrire concernant l'utilisation du Congé-Éducation Payé pour l'année scolaire 2016 – 2017

Résumé : Le module de formation en alphabétisation de Lire et Écrire a été admis en 2003 au titre de formation professionnelle, ouvrant le droit au Congé-éducation payé (CEP). Cette formation est dispensée par les Régionales de Lire et Écrire en Wallonie, ainsi que par les Locales de Lire et Écrire Bruxelles. Les rapports des dernières années donnent une vision quantitative de l'utilisation du CEP durant ces années, dans les modules de formation dispensés par les Régionales wallonnes et les Locales bruxelloises de Lire et Écrire, et met en lumière des éléments d'analyse d'ordre qualitatif.

- Rapport d'activités 2016 de la convention Région wallonne alpha 2014-2016

Résumé : Dans la perspective d'une politique coordonnée permettant d'aborder la question de l'alphabetisation de manière globale, cohérente et sous tous ses aspects, Lire et Écrire en Wallonie a négocié la reconduction, pour la période 2014-2016, d'une convention pluriannuelle et transversale avec la Région wallonne, représentée par la Ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle et le Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des Chances.

Le rapport d'activités 2016 rend compte des actions réalisées durant cette année par la coordination et les huit Régionales wallonnes de Lire et Écrire et présente une analyse des impacts observés, de l'évolution des pratiques, et des grands enjeux liés aux objectifs de la Convention.

ARTICLES

- Lire et Écrire en Wallonie, « Aperçu des approches et enjeux d'une évaluation des actions d'alphabetisation par les pouvoirs publics en Fédération Wallonie-Bruxelles », janvier 2017
- Valérie Laloux et Cedric Tolley, « Le sacré, le sien et celui de l'autre », Journal de l'alpha n° 204, 1er trimestre 2017
- Valérie Laloux et Cedric Tolley, « Le sacré, le sien et celui de l'autre (II) », mars 2017

ANNEXE 3 : BILAN ET COMPTES DE RÉSULTAT 2017 (EN EUROS)

BILAN

<u>Actif</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>Passif</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Immobilisés	7.446	9.381	Fonds sociaux	172.530	172.150
			Réserve associative	90.859	90.859
Immobilisations corporelles et incorporelles	312	4.218	Bénéfice reporté	81.671	81.291
Immobilisations financières	7.134	5.163	Provisions	47.736	36.736
Actifs circulants	1.583.315	1.754.770	Dettes	1.370.495	1.555.265
Créances à un an au plus	1.333.644	1.335.385	Dettes à plus d'un an	0	0
Valeurs disponibles	218.901	379.953	Dettes à un an au plus	1.298.362	1.279.015
Comptes de régularisation	30.770	39.432	Comptes de régularisation	72.133	276.250
TOTAL	1.590.761	1.764.151	TOTAL	1.590.761	1.764.151

COMPTES DE RÉSULTAT

<u>Charges</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>Produits</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Coût des ventes et des prestations	607.729	546.500	Ventes et prestations	606.988	560.193
Approvisionnements et marchandises	0	0	Chiffre d'affaires	0	0
Services et biens divers	164.152	115.097			
Rémunérations, charges sociales et pension	428.661	420.109			545.981
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement; sur immobilisations incorporelles et corporelles	2.624	10.230	Cotisations, dons, legs et subsides	612.771	
Provisions pour risques et charges	11.000	0	Autres produits d'exploitation	-3.783	14.212
Autres charges d'exploitation	1.292	1.064			
Charges non récurrentes			Produits non récurrents	2.200	761
Charges financières	19.675	18.363	Produits financiers	16.596	15.941
Bénéfice de l'exercice	380	12.032			
TOTAL	627.784	576.895	TOTAL	576.895	576.895

ANNEXE 4 : LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LIRE ET ÉCRIRE WALLONIE AU 31/12/2017

Personne physique	Représentant de
MOUVEMENTS PORTEURS	
Madame Anne-Marie Andrusyszyn	MOS - FGTB wallonne et mouvements d'éducation permanente de la mouvance socialiste
Madame Magali Macours	
Monsieur Luc Giltay	
Madame Virginie Delvaux	MOC et ses organisations constitutives
Monsieur Joël Gillaux	
Monsieur Bernard Kerger	
Madame Anne-Hélène Lulling	Lire et Écrire en Wallonie (directrice)
RÉGIONALES WALLONNES	
Institution	Représentée par
Lire et Écrire Brabant wallon	Madame Claire Lammerant
	Monsieur Enzo Gramaglia
Lire et Écrire Centre Mons Borinage	Monsieur Jean-Marc Lauwers
	Monsieur Samuel Thirion
Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut	Madame Adeline Baudson
	Monsieur Vincent Pestieau
Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme	Monsieur Jean Lemaire
	Monsieur Philippe Bordignon
Lire et Écrire Luxembourg	Monsieur Jean-Nicolas Burnotte
	Monsieur Joël Thiry
Lire et Écrire Namur	Monsieur Erol Ozyasar
	<i>(poste vacant)</i>
Lire et Écrire Verviers	Monsieur Antonio Bernet
	Madame Françoise Defraiture
Lire et Écrire Wallonie picarde	Madame Dominique Brasseur
	Monsieur Jacky Quintart

Organigramme hiérarchique de Lire et Ecrire en Wallonie - 31 décembre 2017

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Lire et Écrire Brabant wallon, Lire et Écrire Centre Mons Borinage, Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut, Lire et Écrire Liège Huy Waremme, Lire et Écrire Luxembourg, Lire et Écrire Namur, Lire et Écrire Verviers, Lire et Écrire Wallonie picarde, Anne-Hélène Lulling (directrice de Lire et Écrire en Wallonie), Anne-Marie Andrusyszyn, Anne Spitals, Magali Macours et Luc Gilray pour la FGTB et les mouvements d'Éducation Permanente de la mouvance socialiste, Joël Gilliaux, Virginie Delvaux, Bernard Kerger et un poste vacant pour le MOC et ses organisations constitutives.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lire et Écrire Brabant wallon, Lire et Écrire Centre Mons Borinage, Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut, Lire et Écrire Liège Huy Waremme, Lire et Écrire Luxembourg, Lire et Écrire Namur, Lire et Écrire Verviers, Lire et Écrire Wallonie picarde, Anne-Hélène Lulling (directrice de Lire et Écrire en Wallonie), Magali Macours, Anne-Marie Andrusyszyn et Luc Gilray pour la FGTB et les mouvements d'Éducation Permanente de la mouvance socialiste, Joël Gilliaux, Virginie Delvaux et Bernard Kerger pour le MOC et ses organisations constitutives.

BUREAU

Joël Gilliaux (co-président), Luc Gilray (co-président), Bernard Kerger, Magali Macours et Anne-Hélène Lulling
Invité permanent: Hugues Henry

Directrice
Anne-Hélène Lulling - 1 ETP

Directeur politique
Hugues Henry - 1/2 ETP

Assistante de direction
Laurence Stokard - 4/5 ETP

PÔLE ADMINISTRATIF, FINANCIER ET JURIDIQUE

Coordinatrice administrative
1 ETP

Assistante administrative et financière
Nathalie Toupet - 1 ETP

Aide comptable et administrative
Géraldine Delmont - 1/2 ETP

Responsable de projets
Gestion des données quantitatives
Thomas Charles - 1 ETP

Conseiller juridique
1/2 ETP

Assistante administrative et financière
Marie-Noëlle Schoorman - 1/2 ETP

PÔLE POLITIQUE

Chargée de recherche
Elise Ugeux - 1 ETP

Coordinateur(rice) de projets
1 ETP

Responsable de projets
Analyses et études
1 ETP



ANNEXE 6 : STATISTIQUES DU PERSONNEL

Les figures et graphiques reprennent une évolution sur les 5 dernières années (2013 à 2017).

NOMBRE DE TRAVAILLEURS

Le nombre de travailleurs à Lire et Écrire dans les Régionales wallonnes et à Lire et Écrire en Wallonie en 2017 est de 182 travailleurs, soit 143,8 équivalents temps plein (ETP).

Le graphique ci-dessous indique l'évolution du personnel en ETP dans chaque entité wallonne sur les 5 dernières années. Entre 2014 et 2017, LEEW enregistre une diminution du nombre d'ETP.

Figure 1 : Évolution des ETP dans les entités wallonnes de Lire et Écrire - 2013 à 2017

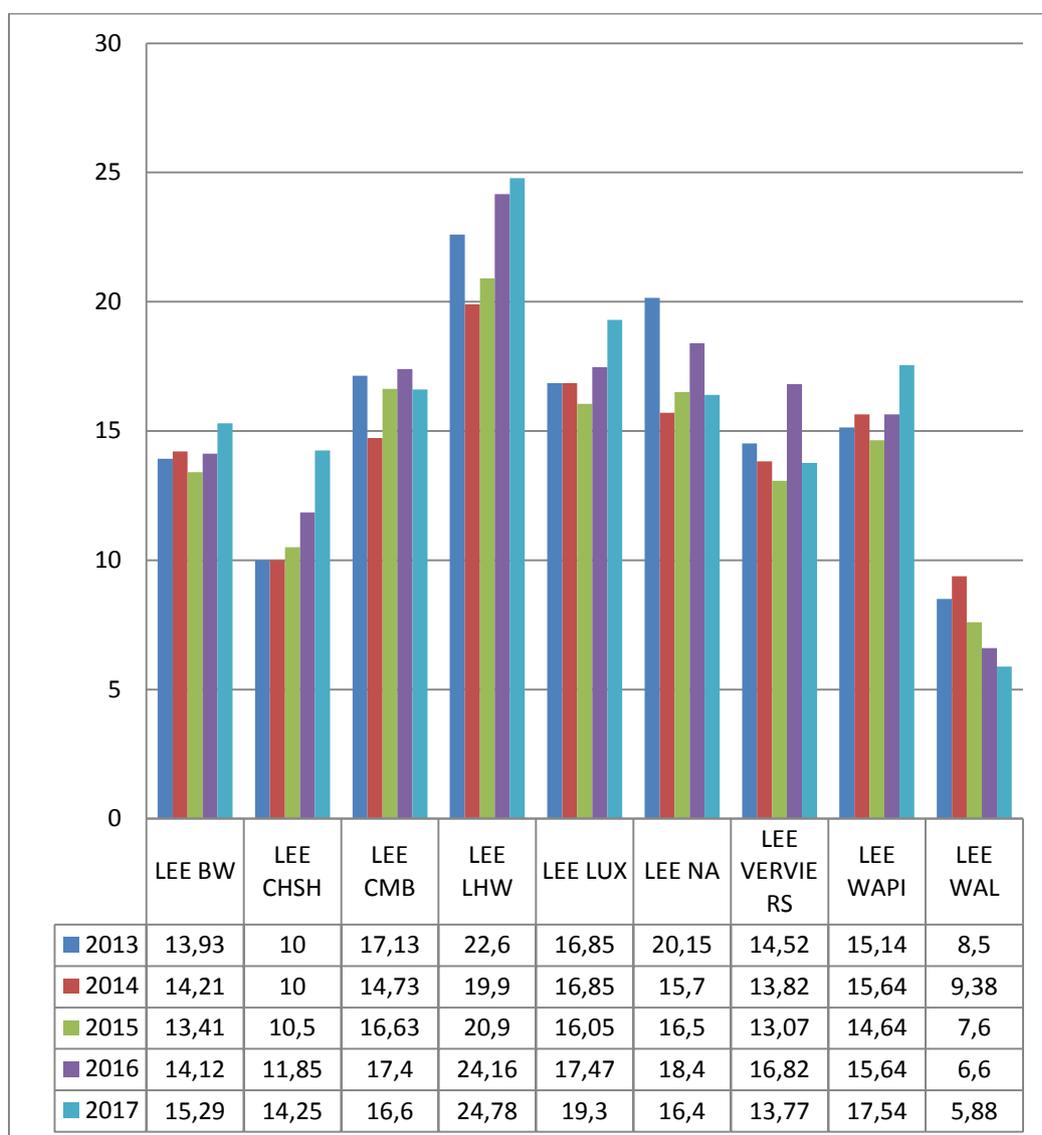
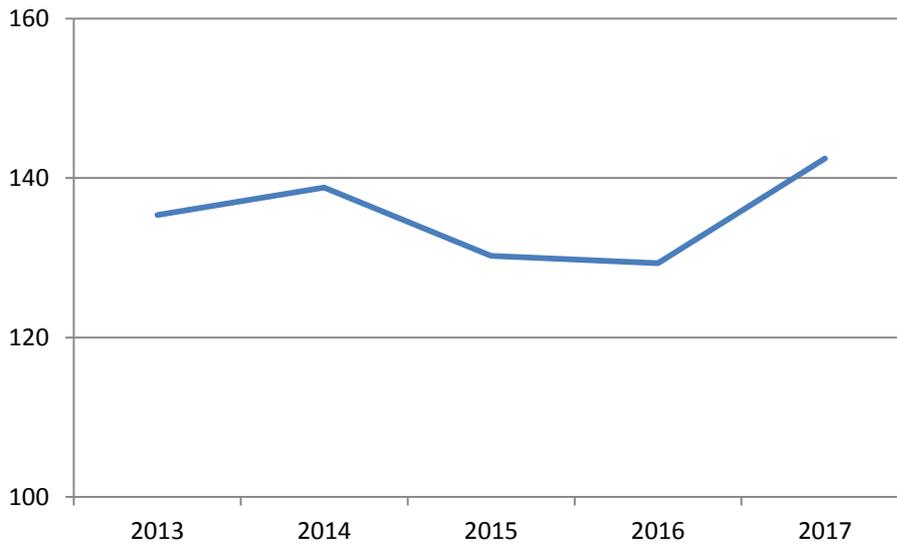


Figure 2 : Évolution globale des ETP de 2013 à 2017 sur le territoire wallon

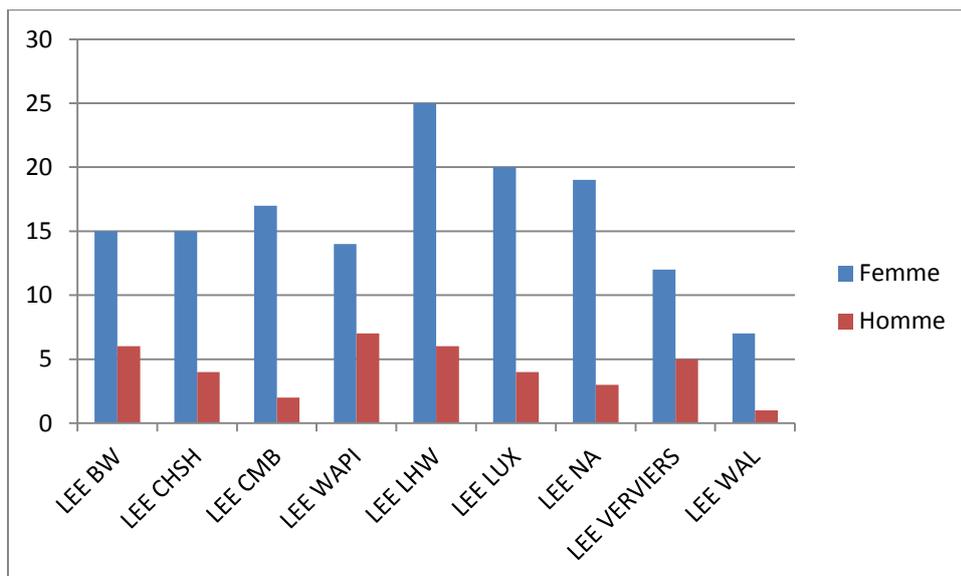


CARACTÉRISTIQUES DES TRAVAILLEURS

Genre

La proportion d'hommes et de femmes parmi les travailleurs de Lire et Écrire sur le territoire wallon est une constante depuis plusieurs années. En 2017, cette proportion ne s'est pas modifiée par rapport à l'année précédente (fluctuation de 1%) : 79,1 % de femmes pour 20,9 % d'hommes.

Figure 3 : Répartition du genre par entité wallonne de Lire et Écrire – 2017

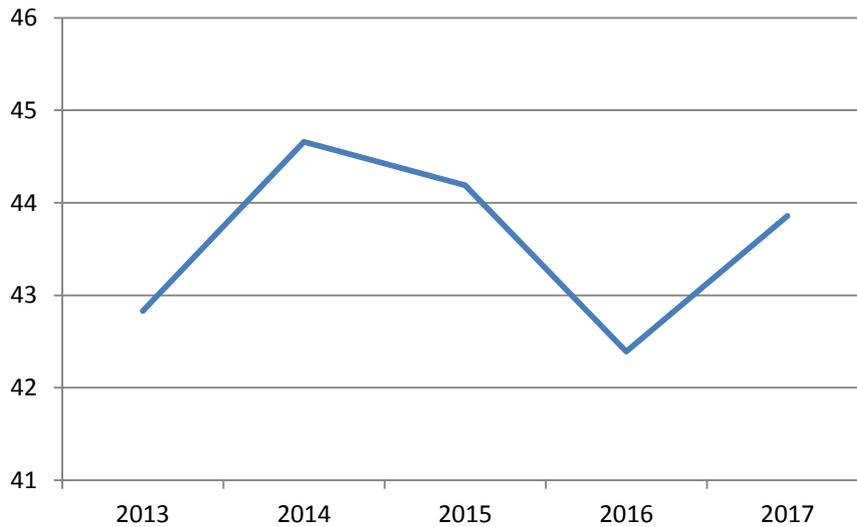


Âge

En 2017, l'âge moyen du personnel des entités Lire et Écrire sur le territoire wallon est proche de 44 ans.

Après une tendance à la baisse de 2014 à 2016, l'âge moyen est quelque peu remonté en 2017 (+1,5 ans).

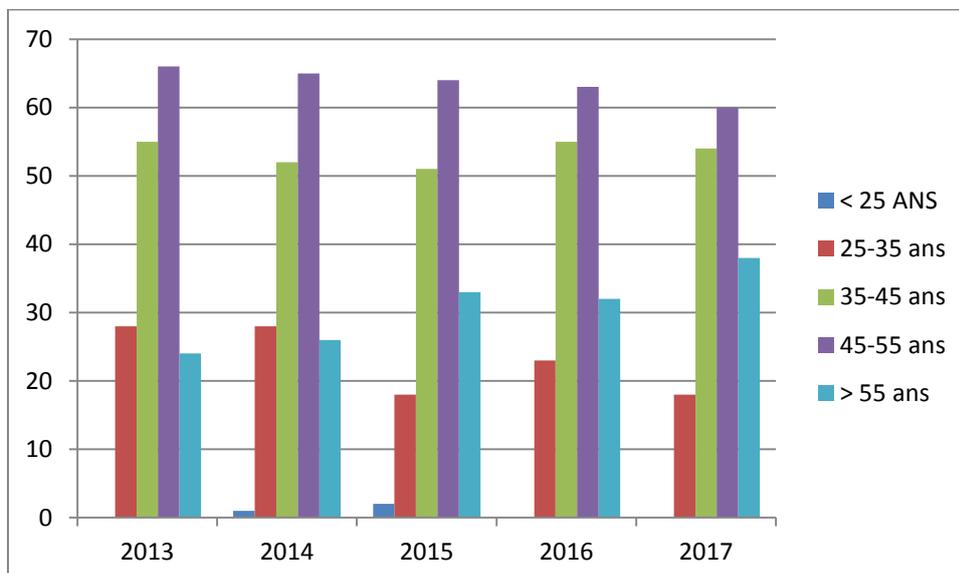
Figure 4 : Évolution de l'âge moyen des travailleurs des entités wallonnes de Lire et Écrire - 2013 à 2017.



Plus précisément, le graphique ci-après illustre l'évolution de l'âge des travailleurs, en pourcentage et par tranche d'âge, sur les 5 dernières années pour l'ensemble des entités wallonnes.

Nous pouvons constater, en 2017, que les travailleurs âgés entre 45 et 55 ans représentent la part la plus importante du personnel ; elle tend cependant à légèrement diminuer. La tranche d'âge des travailleurs âgés entre 35 et 45 ans tend à se stabiliser ; celle des plus de 55 ans augmente très légèrement en 2017.

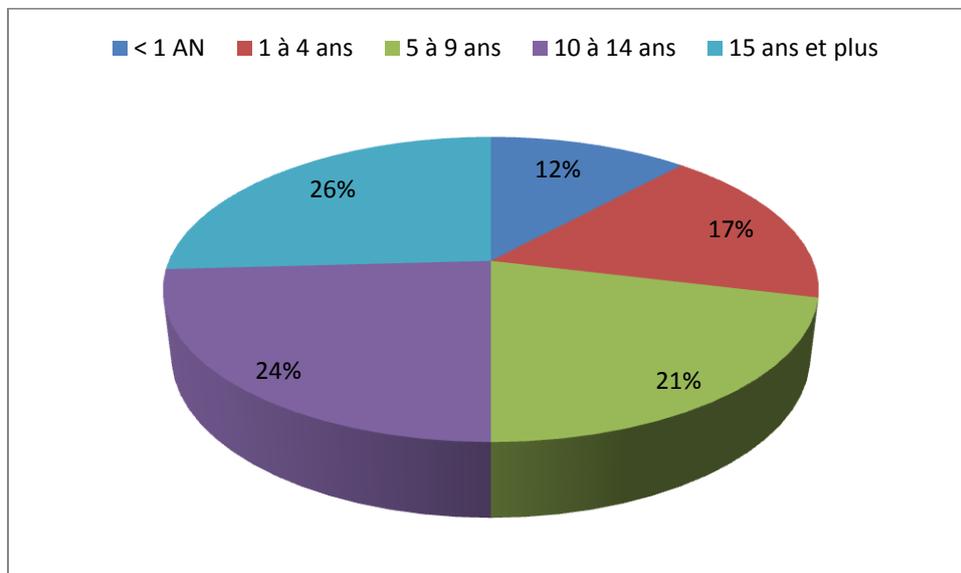
Figure 5 : Répartition par tranches d'âge - 2013 à 2017



Ancienneté à Lire et Écrire

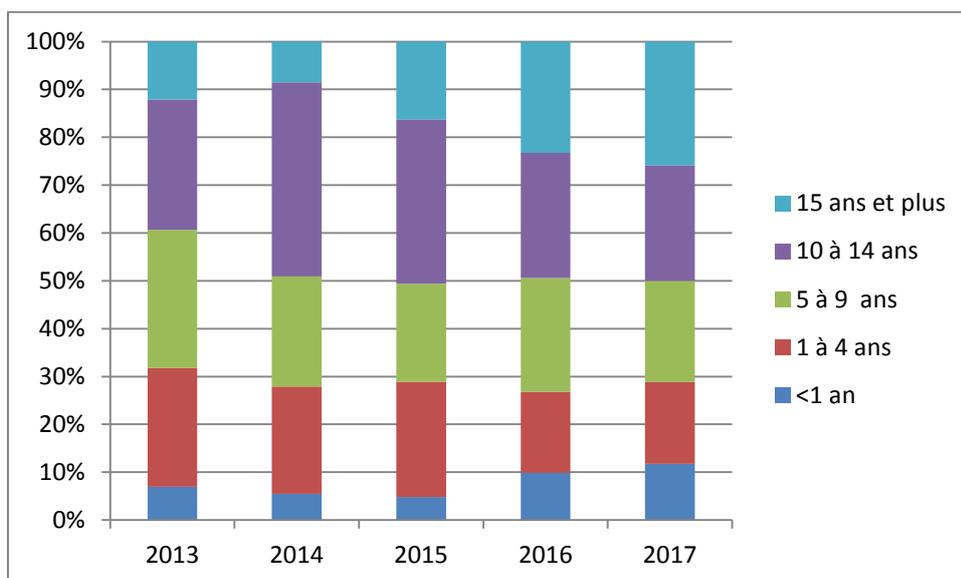
La figure 6 indique que 50% des travailleurs ont une ancienneté à Lire et Écrire supérieure ou égale à 10 ans.

Figure 6 : Ancienneté des travailleurs en 2017



Le graphique ci-dessous montre que l'ancienneté du personnel se stabilise ; 49% en 2014 et 2016, 51% en 2015 et 50% en 2017, ont au moins 10 années d'ancienneté à Lire et Écrire. En 2017, on observe une relative augmentation du pourcentage de travailleurs occupés depuis moins d'un an au sein de Lire et Écrire.

Figure 7 : Évolution de l'ancienneté des travailleurs des entités wallonnes de Lire et Écrire - 2013 à 2017

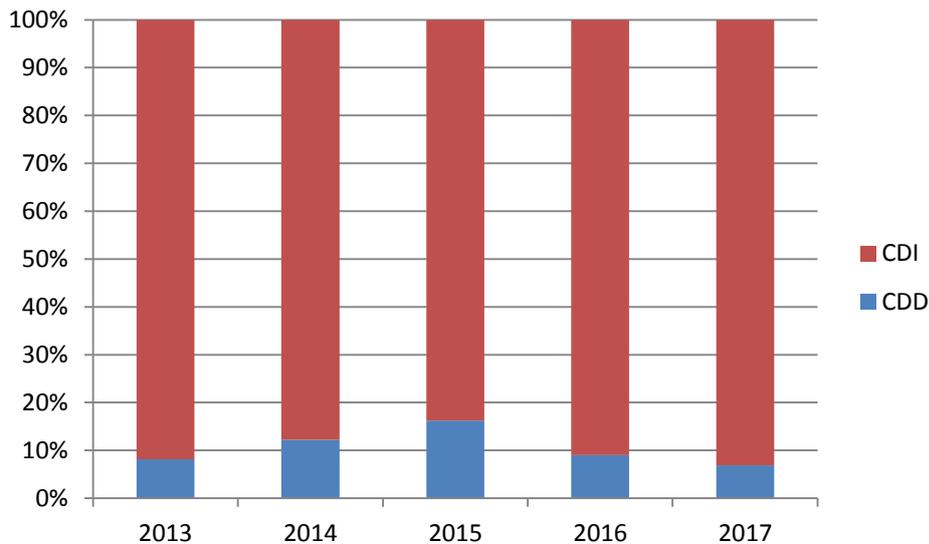


Types de contrat

La majorité du personnel en Wallonie est sous contrat à durée indéterminée (162 contrats, soit 89%).

Ci-dessous, en comparant les années 2013 à 2017, on observe une baisse des contrats à durée déterminée pour l'année 2017 pour atteindre 12 contrats de ce type, soit 7% de la totalité des contrats (29 en 2015, soit 16 %). Après augmentation en 2015 de ce type de contrat, le nombre de contrats à durée déterminée est en baisse depuis 2016.

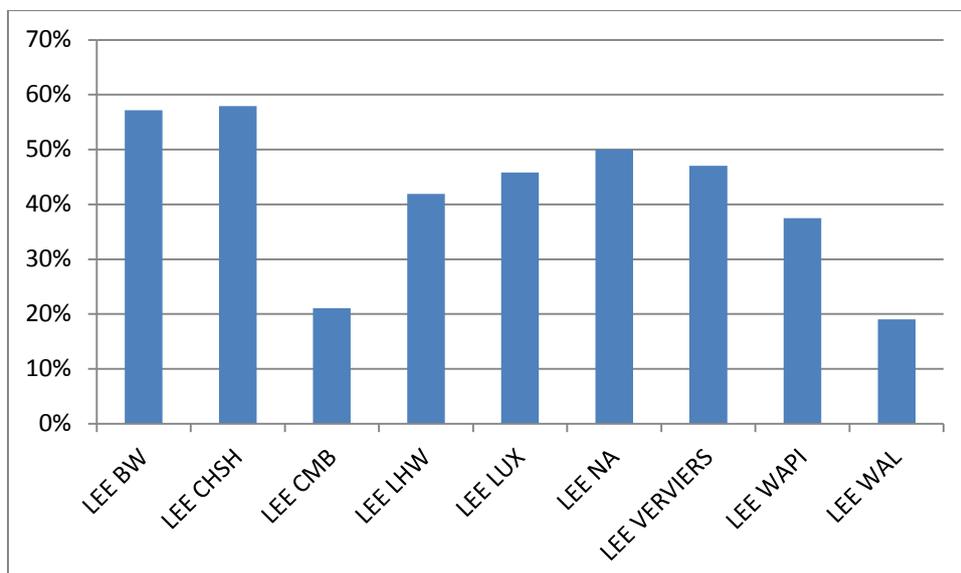
Figure 8 : Évolution des types de contrat (en pourcentage) de 2013 à 2017



Le travail à temps partiel

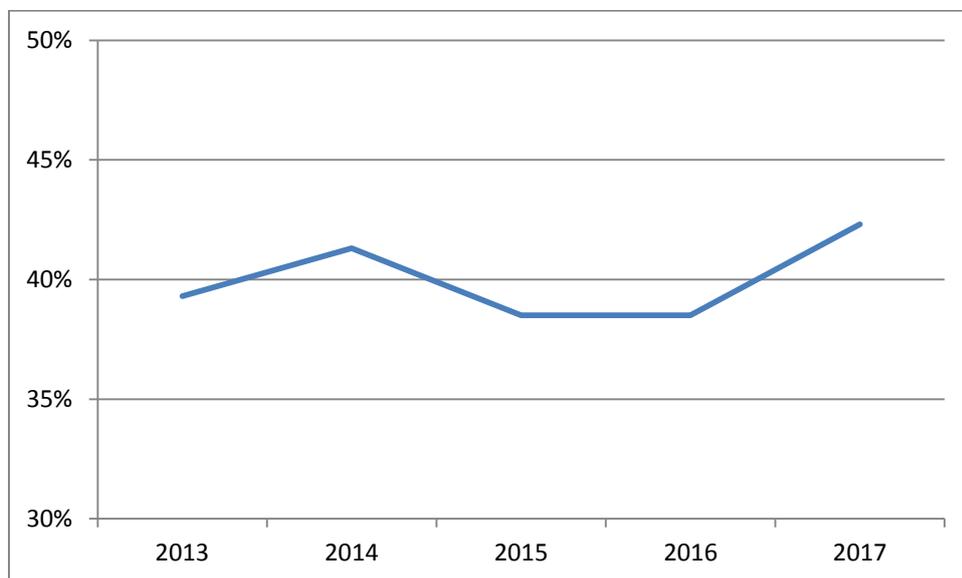
Le graphique ci-dessous indique une variabilité assez forte du travail à temps partiel selon les Régionales. LEE BW, LEE CSH, LEE Lg-H-W, LEE Lux, LEE Namur et LEE Verviers dépassent 40% de contrats à temps partiel parmi leur personnel, tandis que LEE Wapi engage 19% de son personnel avec un contrat à temps partiel. Derrière ces variations entre entités Lire et Écrire, se dessinent aussi des politiques différentes en matière de gestion du temps partiel.

Figure 9 : Pourcentage de travailleurs à temps partiel par entité wallonne de Lire et Écrire – 2017



La figure 10 illustre l'évolution des travailleurs à temps partiel qui oscille entre 38% et 43% selon les années. Il est à noter que parmi les temps partiels au sein de Lire et Écrire en 2017, 51% sont occupés à ½ temps et 29% à 4/5^{ème} temps.

Figure 10 : Évolution des travailleurs wallons engagés à temps partiel - 2013 à 2017



Fonction des travailleurs

Les travailleurs sont regroupés en cinq fonctions principales : direction, développement, formation, fonction administrative et financière et autres. Le graphique ci-après met en évidence l'importance relative de la fonction de formation qui représente plus de la moitié des travailleurs à Lire et Écrire sur le territoire wallon (52%) ; viennent ensuite les membres des équipes qui occupent une fonction en lien avec le développement de projets (24%). Les postes administratifs et financiers représentent, quant à eux, 18% des travailleurs, ce qui est une part non négligeable.

Figure 11 : Fonction des travailleurs regroupant l'ensemble des entités wallonnes en nombre de travailleurs - 2017

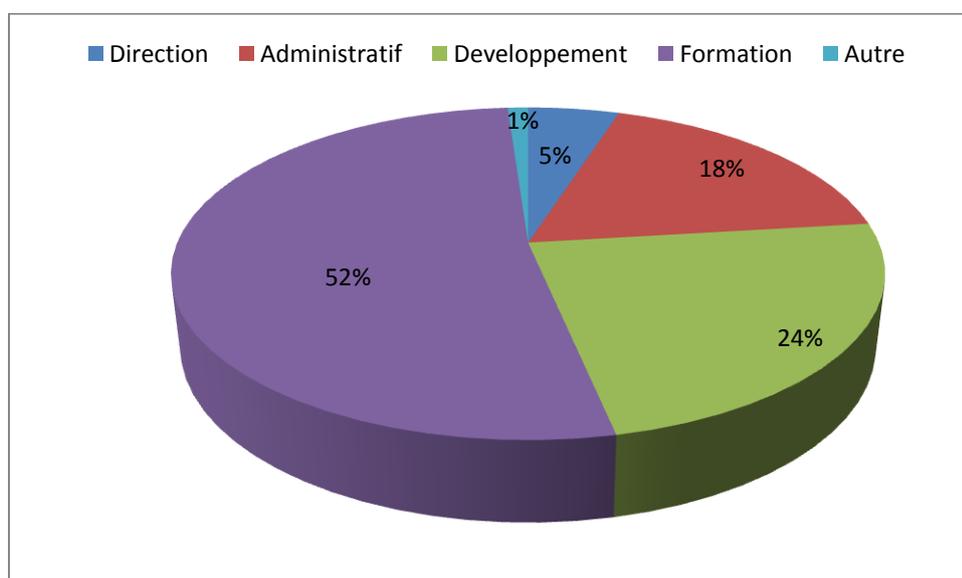
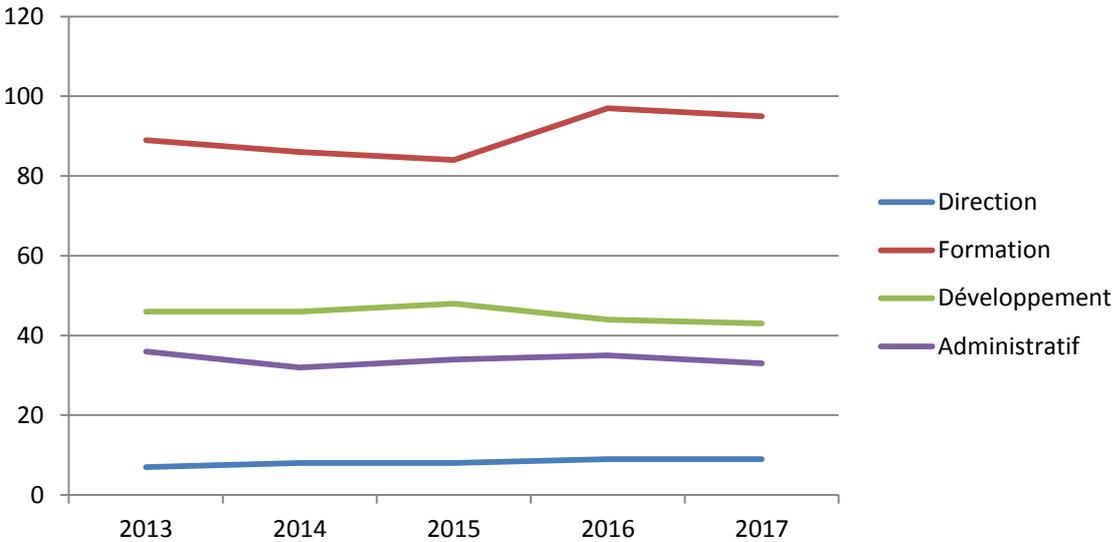


Figure 12 : Évolution en nombre de la répartition des fonctions des travailleurs – 2013 à 2017



Pour tout contact:

Lire et Écrire en Wallonie

Rue Artoisenet 7

5000 NAMUR

081/24.25.00

coordination.wallonne@lire-et-Écrire.be

<http://www.lire-et-Écrire.be/wallonie>

Avec le soutien de:



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN, LA WALLONIE ET LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

Editeur responsable : Joël Gillaux, directeur